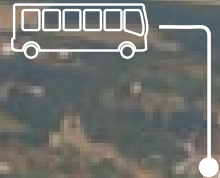


Plan Climat Energie Territorial

Transports • Habitat • Climat • Industrie • Déchets • Biodiversité





Plan Climat Énergie Territorial (PCET)

Le changement climatique est une réalité. L'activité humaine est en partie responsable des modifications qui interviennent sur notre environnement. Notre modèle de développement, longtemps fondé sur la croissance sans préoccupation environnementale, est aujourd'hui remis en question. Chacun peut agir à son échelle pour changer les choses et les collectivités territoriales ont vocation à encourager les bonnes pratiques. C'est pourquoi, ViennAgglo s'est engagée en 2009, en partenariat avec Advivo et la ville de Vienne, dans la réalisation de son Plan Climat Énergie Territorial (PCET) avec en tête deux enjeux majeurs : atténuer l'impact du territoire sur le climat et s'adapter aux changements climatiques inéluctables.

La démarche du PCET se construit sur la base d'un diagnostic partagé et se décline autour de 9 grands axes qui structurent le programme d'actions. Celui-ci est transversal car il englobe les déplacements, le logement et la construction, l'économie et l'agriculture... Cette construction a fait l'objet d'une large concertation avec l'organisation d'ateliers thématiques auxquels ont participé de nombreux acteurs socio-économiques du territoire. Nous tenons ici à les remercier pour leur aide précieuse.

Nous pouvons tous apporter notre pierre à l'édifice : ces fiches sont une base des actions que chacun peut mener pour contribuer à l'élan collectif contre le réchauffement climatique. Citoyens, professionnels, communes, seront invités à signer une charte d'engagement PCET. Cette charte inscrit son signataire, à son échelle, dans une démarche volontaire de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre sur la base d'un diagnostic, d'un plan d'actions et d'un suivi de ses résultats.

Cap sur 2020, avec pour objectif commun le « 3x20 » !

Christian Trouiller,
Président de ViennAgglo

Isidore Polo,
Vice-président en charge
du développement durable



Sommaire

Chapitre I.

Enjeux et objectifs du PCET p. 3

A. DIAGNOSTIC DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE p. 4

B. LE PCET DU PAYS VIENNOIS VISE LES DEUX OBJECTIFS
QUE SONT L'ATTÉNUATION ET L'ADAPTATION. P. 6

Chapitre II.

Plan d'actions..... p. 9

A. LA CONCERTATION DANS LA CONSTRUCTION
DU PROGRAMME D' ACTIONS P. 10

B. LES FICHES ACTIONSP. 11

Chapitre III.

Résultats attendus p. 95

A. RÉDUCTIONS DES ÉMISSIONS DE GES ESTIMÉES
PAR LA MISE EN ŒUVRE DU PCET..... P. 96

B. CONCLUSION P. 97





Chapitre I.

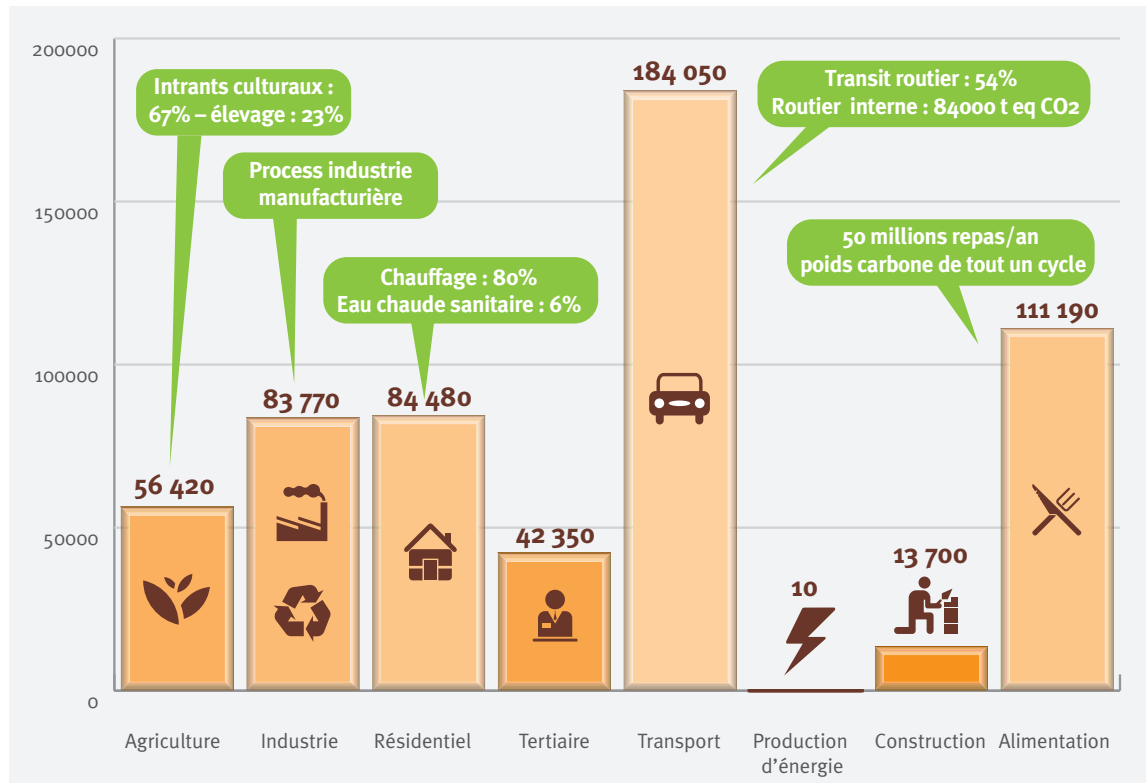
Enjeux

et objectifs du PCET



A. DIAGNOSTIC DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Les émissions de GES du territoire s'élèvent à **576 000 t eq CO₂**. Le diagnostic a été réalisé sur la base de l'année 2007. Il s'appuie sur des statistiques de l'Observatoire Régional des Émissions de Gaz à Effets de Serres (OREGES) et sur les Bilans Carbone de ViennAgglo, la ville de Vienne et le bailleur social Advivo. Ces émissions se répartissent comme suit :



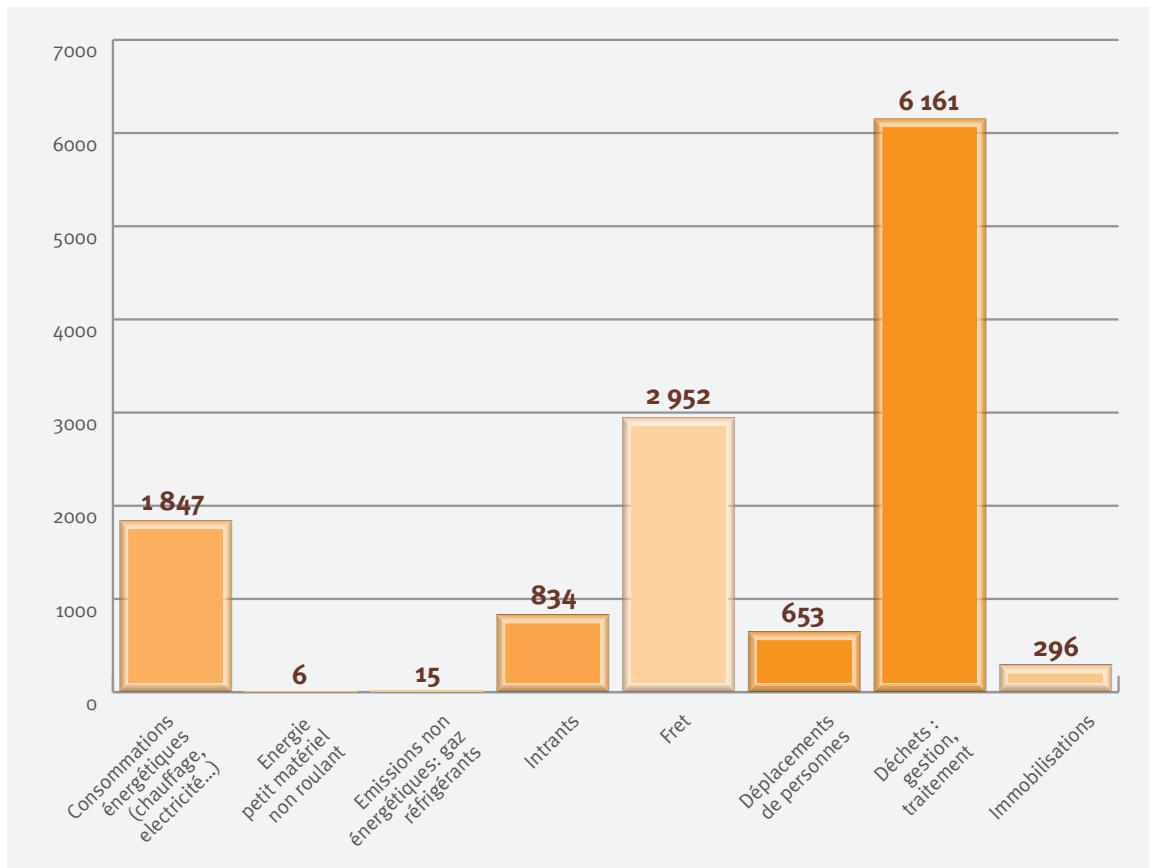
▲ Rappel des émissions de gaz à effet de serre du territoire

Une particularité : le poids des transports

- 184 050 t eq. CO₂ soit 32% des émissions du territoire
- Une large part de transport est subi par le pays viennois : le transit de l'A7 et de la nationale, représente environ 55% des émissions du transport, avec un flux poids lourds important
- Hors flux de transit, les émissions du transport sur le pays viennois deviennent comparables aux émissions de l'industrie et de l'énergie dans les logements
- Environ 17% des émissions du territoire sont donc subies et non réductibles par des actions à l'échelle du pays viennois



Dans le cadre de ses compétences, ViennAgglo est à l'origine de **12 764 tonnes eq CO₂** soit 2,2 % des émissions totales.



▲ Émissions de ViennAgglo

Une particularité : Les déchets.

- Les émissions importantes du poste Déchets sont dues au traitement.



B. LE PCET DU PAYS VIENNOIS VISE LES DEUX OBJECTIFS QUE SONT L'ATTÉNUATION ET L'ADAPTATION.

Les objectifs nationaux en matière de lutte contre le changement climatique et d'économie d'énergie constituent le socle des objectifs locaux pour ViennAgglo. Ces objectifs s'expriment à deux échéances pour ce qui est de **l'atténuation** :

❖ **Echéance 2020 : les 3x20 par rapport à la situation de 1990 :**

- réduire d'au moins 20 % des émissions de gaz à effet de serre,
- améliorer de 20 % de l'efficacité énergétique,
- atteindre 20 % d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique.

❖ **Echéance 2050 : le facteur 4 qui conduit à réduire de 75 % les émissions de gaz à effet de serre.**

Rappelons qu'il s'agit ici d'objectifs nationaux, vers lesquels les territoires peuvent tendre mais ne pourront tous répondre dans les mêmes dimensions.

Depuis 1990, année de référence, les émissions de gaz à effet de serre en France ont évoluées :

Domaines	1990 (Mt eq. CO ₂)	2008 (Mt eq. CO ₂)	Variation du secteur entre 2007 et 2008 (en Mt eq. CO ₂)	2007 (Mt eq. CO ₂)	Evolution entre 1990 et 2007 (en %)
Transports	119	135	-6,3	141,3	+18,7 %
Résidentiel Tertiaire	89	99	+7,1	91,9	+3,3 %
Industrie manufacturière	146	103	-4,1	107,1	-26,6 %
Industries de l'énergie	78	70	-2,2	72,2	-7,4 %
Agriculture / sylviculture	119	110	+2,5	107,5	-9,7 %
Traitement des déchets	13	10	-0,2	10,2	-21,5 %
Total	563	527	-3,2	530,2	-5,8 %

▲ **Évolution des émissions de GES par secteur de 1990 à 2007.**

Source : inventaire CCNUCC, CITEPA/MEEDDM, décembre 2009, périmètre Kyoto (métropole + DOM)





Entre 1990 et 2007, les émissions de gaz à effet de serre en France ont diminuées d'environ 5,8%.

Ces évolutions, constatées à l'échelle nationale, ont été utilisées sur le pays viennois, pour estimer les émissions de GES en 1990 à partir du diagnostic effectué en 2007.

Domaines (évolution 1990-2007)	1990 (supposé)	2007
Transport hors transit sur l'A7 (+18,7%)	70 809	84 050
Résidentiel tertiaire (+3,3%)	122 778	126 830
Industrie (- 26,6%)	171 826	126 120
Energie (-7,4%)	11	10
Agriculture (-9,7%)	62 481	56 420
Traitement des déchets (-21,5%)	13	10,2
Total	427 905	393 430

La diminution supposée entre 1990 et 2007 est donc de 34 475 t eq CO₂ soit 8%. Compte tenu de cette réduction supposée de 8% des émissions entre 1990 et 2007, l'effort qui reste à engager pour atteindre une réduction de -20% entre 1990 et 2020 est de -12%.

Par ailleurs, le second défi du Plan Climat est l'**adaptation** du territoire au changement climatique. Si elles ne peuvent empêcher certaines conséquences du changement climatique, les collectivités doivent néanmoins s'y préparer afin de minimiser les impacts et d'engager les changements nécessaires, qu'ils soient techniques ou structureaux.

Le changement climatique se manifeste sous des formes diverses : canicule en été, sécheresse, inondations... Ces bouleversements impactent la faune et la flore mais également l'agriculture, la santé, l'économie. La vulnérabilité au changement climatique est le degré de capacité d'un système à faire face ou non aux effets néfastes de ces changements.

Le PCET du Pays Viennois vise à répondre aux enjeux constatés à travers 9 grands axes qui vont structurer le programme d'actions.







Chapitre II.

Plan d'actions





A. LA CONCERTATION DANS LA CONSTRUCTION DU PROGRAMME D' ACTIONS

Les fiches actions présentées dans le présent programme sont issues d'un travail de co-élaboration avec les acteurs socio-économiques, les agents de ViennAgglo et les élus du territoire. Ce travail de co-élaboration a été réalisé en plusieurs temps :

❖ Du 20 au 28 septembre 2010, **5 ateliers de travail du Plan Climat Territorial** ont réunis au total 80 participants sur les thèmes de :

- Déplacements,
- Logement et construction,
- Économie,
- Agriculture,
- Planification territoriale.

❖ Le 22 octobre 2010, un Forum du Plan Climat a réuni les trois structures porteuses (ViennAgglo, Advivo, Ville de Vienne) devant les acteurs du territoire et les citoyens afin de présenter la démarche, ses enjeux, ses objectifs et d'apporter une sensibilisation « grand public » sur les questions du changement climatique et des gaz à effet de serre.

❖ Du 21 février au 15 mars 2011, les acteurs territoriaux se sont à nouveau réunis pour discuter des propositions de fiche actions. **Quatre ateliers de travail** ont alors eu lieu, sur les thèmes de :

- Logement et construction,
- Économie,
- Déplacements,
- Agriculture.

La thématique de la planification territoriale ayant été discutée dans chacun des 4 thèmes.

❖ Le 29 mars 2011 **un atelier interne à ViennAgglo** a réuni des agents de la collectivité.

Ces ateliers réunissant les acteurs du territoire et des agents ont permis de faire émerger 128 pistes de réflexion pour réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire et engager son adaptation au changement climatique.

❖ **Un atelier interne à ViennAgglo** a de nouveau réuni les agents de la collectivité le 28 février 2012 pour travailler sur les actions internes.





- ❖ Par ailleurs, **un comité de pilotage** composé des élus du territoire, des chambres consulaires, de l'ADEME et des principaux services de l'agglomération s'est réuni à 7 reprises pour suivre et participer à l'élaboration du PCET.
- ❖ Enfin, un temps de relecture et de remarques écrites a été laissé à la suite de ces ateliers pour que chacun puisse apporter ses contributions au PCET.

Ce travail de concertation et de co-construction du plan d'actions permet d'aboutir à l'ensemble de fiches présentées ci-après. Le plan d'actions finalisé a fait l'objet d'une concertation auprès des services de l'Etat et de la Région, ainsi qu'une mise à disposition pour avis du grand public via le site internet de ViennAgglo. Le Préfet de Région a émis un avis favorable au Plan Climat de ViennAgglo le 28 septembre 2012.

B. LES FICHES ACTIONS

Les fiches actions font référence aux thèmes des ateliers de travail rappelés en haut de chacune des fiches, auxquels se rajoute la thématique « transversal » correspondant à des actions structurantes concernant tous les thèmes et le thème « interne » correspondant aux actions concernant spécifiquement le patrimoine et les services de ViennAgglo.

	Agriculture	Economie	Logement/ Construction	Déplacements	Interne	Transversal	Gain/an (t eq CO ₂)
1 – Réflexion partenariale collectivité / milieu agricole sur la méthanisation							1100
2 – Développer l'indépendance énergétique des exploitations agricoles							1025
3 – Favoriser les circuits courts et une alimentation de saison sur ViennAgglo							6000
4 – Pour une agriculture plus adaptée aux changements climatiques							Non quantifiable
5 – Sensibilisation au poids carbone des choix alimentaires							11000
6 – Maintenir une agriculture de proximité							Non quantifiable
7 – Adapter l'accueil des déchets des artisans							Non quantifiable
8 – Animation et communication à destination des entreprises							12000
9 – Valoriser les services inter-entreprises							Non quantifiable
10 – Développer les ZA exemplaires							Non quantifiable
11 – Un aménagement urbain tenant compte des enjeux du changement climatique							Adaptation
12 – Développer la chaleur bois énergie							Non quantifiable
13 – Promouvoir la formation des artisans aux éco-matériaux							1400

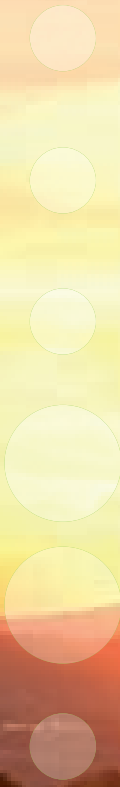
	Agriculture	Economie	Logement/ Construction	Déplacements	Interne	Transversal	Gain/an (t eq CO ₂)
14 – Faire la promotion de la construction bois							1
15 – Mise en cohérence du futur PLH							1500
16 – Sensibilisation du grand public sur l'énergie dans les logements							Non quantifiable
17 – Améliorer la gestion de l'éclairage public							70
18 – Circuits courts de la construction							1000
19 – OPAH ambitieuse sur l'énergie							Non quantifiable
20 – Exemplarité des collectivités							Non quantifiable
21 – Systématiser les réflexions globales sur les opérations d'urbanisme							Non quantifiable
22 – Mise en œuvre de PDIE, PDIA et PDES et transports alternatifs en entreprise							3800
23 – Modes doux en dernier kilomètre en centre-ville							1400
24 – Améliorer l'usage des transports en commun routiers							2400
25 – Réduire la place de l'automobile							Non quantifiable
26 – Promouvoir et développer les modes doux							2000
27 – Suivi de tous les flux des bâtiments de ViennAgglo							190

	Agriculture	Economie	Logement/ Construction	Déplacements	Interne	Transversal	Gain/an (t eq CO ₂)
28 – Amélioration des performances thermiques des bâtiments existants de ViennAgglo							163
29 – Poursuite de l’optimisation des usages des bâtiments communautaires							Non quantifiable
30 – Etudier des filières nouvelles de sources d’énergie							340
31 – Réduire la nécessité des déplacements professionnels grâce à la visioconférence							5
32 – Continuer la promotion d’autres modes de déplacements professionnels que la voiture							20
33 – Justification des choix de déplacement pour les agents et élus de ViennAgglo							Non quantifiable
34 – Promouvoir et faciliter les déplacements domicile-travail vélos pour les agents de ViennAgglo							25
35 – Réduire la consommation de papier de ViennAgglo							5
36 – Prise en compte des GES dans la commande publique durable							Non quantifiable
37 – Réduire le poids carbone des véhicules communautaires							25
38 – Poursuite de la sensibilisation sur les déchets d’emballage							360
39 – Poursuite de l’optimisation des collectes de déchets							23
40 – Formation, sensibilisation et mobilisation des élus et services							Non quantifiable

	Agriculture	Economie	Logement/ Construction	Déplacements	Interne	Transversal	Gain/an (t eq CO ₂)
41 – Economies d'eau pour la collectivité							Adaptation
42 – Créer un pôle de compétence du Plan Climat							Non quantifiable
43 – Suivi des émissions de GES du territoire							Non quantifiable
44 – Formation des scolaires aux enjeux climatiques et à lutte contre les émissions de GES							Non quantifiable
45 – Augmenter la part des énergies renouvelables sur le territoire							Non quantifiable
46 – Charte d'engagement des partenaires du Plan Climat de ViennAgglo							Non quantifiable
47 – Document de planification intercommunal							Non quantifiable
48 – Augmenter la place de la nature en ville							Non quantifiable
49 – Sensibilisation des élus et décideurs sur le logement durable							Non quantifiable
50 – Mettre en œuvre le plan d'actions : moyens humains							Non quantifiable

						Thématique principalement concernée
						Thématique secondairement concernée

AGRICULTURE



Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements	Interne	Transversal
FICHE ACTION N°1					
Axe		Accompagner une agriculture moins carbonée			
Domaines		Energies renouvelables			
Titre de l'action		Réflexion partenariale collectivité / milieu agricole sur la méthanisation			
Qui ?	Pilotage	ViennAgglo			
Pour qui? Pourquoi?	Objectifs de l'action	Augmenter la part des énergies renouvelables locales Lutter contre les émissions de GES			
Quoi ? Comment?	Contenu de l'action	<p>Le potentiel existant sur le Pays Viennois porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des installations à la ferme avec vente d'électricité et valorisation de la chaleur - Des installations collectives « territoriales » - une valorisation du biogaz en injection dans les canalisations et/ou en carburant <p>Ce constat étant fait, il convient de structurer et d'engager l'opérationnalité des projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Engager un dialogue entre la collectivité et le monde agricole sur les possibilités de méthanisation en Pays Viennois, - Information et sensibilisation, visite découverte échange avec d'autres collectivités en phase de réflexion (pays voironnais, Evian...), - Définition d'une politique territoriale en la matière, - Identifier les atouts et les freins sur le Pays Viennois, - Identifier les débouchés possibles de l'énergie, - Quantifier les déchets agricoles méthanisables, les contraintes techniques et structurelles, les projets prioritaires, - Accompagnement des investissements privés et réflexion sur les montages possibles en matière de maîtrise d'ouvrage. <p>Cette réflexion et le dialogue doivent permettre de caractériser la filière sur le Pays Viennois et ainsi de pouvoir, si cela est possible, engager sa mise en œuvre.</p>			
Avec qui?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	<u>Partenaire</u>	<u>Rôle à jouer</u>		
		Chambre d'Agriculture RAEE	Porteur technique, organisation Conseils et accompagnement, promotion		
	Indicateurs d'évaluation	Avancée des travaux Projets aboutis kWh produits			
Avec quels moyens?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : Direction Environnement, Développement Economique Partenaires / extérieurs : Chambre d'Agriculture, exploitants			
	Budget à mobiliser	Fonctionnement : - Investissement : accompagnement de projet selon leur nature			

Quand?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	<p>Hypothèse : Il faut en moyenne deux ans pour faire aboutir un projet. L'objectif concerne les consommations énergétiques agricoles avec une couverture de 5% par la méthanisation parallèlement à une réduction de 10% des émissions de méthane.</p> <p>Gain Carbone espéré : 1100 t eq CO₂/an à partir de 2015</p>								

Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements	Interne	Transversal
FICHE ACTION N°2					
Axe		Accompagner une agriculture moins carbonée			
Domaine		Energies renouvelables			
Titre de l'action		Développer l'indépendance énergétique des exploitations agricoles			
Qui ?	Pilotage	Fédération Régionale des CUMA			
Pour qui? Pourquoi?	Objectifs de l'action	<p>Réduire la facture énergétique des exploitations agricoles et mobiliser les énergies renouvelables.</p> <p>Maîtriser les consommations d'énergie à la ferme.</p> <p>Promouvoir l'indépendance énergétique des exploitations agricoles.</p> <p>Lutter contre les émissions de GES.</p>			
Quoi ? Comment ?	Contenu de l'action	<p><u>Réduction des consommations énergétiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Permanences Chambre d'Agriculture et AGEDEN pour de l'information 1er niveau, - Réalisation de diagnostics énergétiques d'exploitations pour identifier les postes sur lesquels des réductions de consommations sont possibles, - Mutualiser et faire connaître les résultats des diagnostics pour multiplier leurs effets, - Mise en place d'animations pour développer la connaissance et améliorer la performance des matériels (bancs d'essai tracteur). <p><u>Promotion des énergies renouvelables sur l'exploitation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - En parallèle des diagnostics énergétiques, sensibilisations à l'utilisation d'énergies renouvelables dont la production de biogaz (cf action 2), du bois énergie issu de l'exploitation et des HVP (cf ci-après). <p><u>Action sur les Huiles Végétales Pures :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la communication autour des HVP pour augmenter le nombre de producteurs et les surfaces, - Développer la communication autour de l'indépendance énergétique des exploitations, - Organiser la veille sur les HVP en Pays Viennois : suivi des surfaces, évolution des consommations sur les exploitations, évolutions des autres surfaces agricoles, 			
Avec qui?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	<u>Partenaire</u>	<u>Rôle à jouer</u>		
		Chambre d'Agriculture RAEE ViennAgglo	Organisation, promotion de la démarche, diagnostics énergétiques Veille Initiation, coordination		

	Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre de diagnostics énergétiques réalisés et évolution des consommations énergétiques agricoles</p> <p>Hectolitres d'HVP utilisés dans les engins agricoles.</p> <p>Puissance d'énergie renouvelable agricole installée.</p>								
Avec quels moyens?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : Service Environnement / Développement Economique								
	Budget à mobiliser	Partenaires / extérieurs : FRCUMA, RAEE, CA								
Quand?	Planning prévisionnel	Fonctionnement :								
		Investissement :								
		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	<p>Hypothèse : L'objectif se fixe, à échéance, en termes de réduction des consommations énergétiques de chauffage et dans les engins de 20%.</p> <p><u>Gain Carbone espéré : 1025 t eq CO₂/an à partir de 2015</u></p>								

Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements	Interne	Transversal
FICHE ACTION N°3					
Axe		Une alimentation moins carbonée			
Domaine		Circuits courts			
Titre de l'action		Favoriser les circuits courts et une alimentation de saison sur le Pays Viennois			
Qui ?	Pilotage	ViennAgglo et Ville de Vienne			
Pour qui? Pourquoi?	Objectifs de l'action	Réduire le poids carbone des aliments consommés sur le Pays Viennois en rapprochant la production de la consommation.			
Quoi ? Comment ?	Contenu de l'action	<p><u>Favoriser et encourager le maraîchage de proximité</u> en</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenant des parcelles agricoles à proximité immédiate des villes, - Développant un label « produit du Pays Viennois ». <p><u>Organiser les filières</u> : communication et accompagnement des agriculteurs par la Chambre d'Agriculture pour les mobiliser face aux besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les producteurs vers une diversification en circuits courts, - Valoriser les marques et labels existants (Bienvenue à la ferme...) et les formes de circuits courts (ex association de producteurs) auprès des producteurs (et du public), - Aides à l'installation d'agriculteurs en circuits courts. <p><u>Pédagogie de la saisonnalité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Communiquer auprès des enfants via les cantines, - Réalisation de plaquettes pour les adultes : quels sont les fruits et légumes locaux de chaque mois ? - Mise en place d'un marché de produits bio locaux avec les exploitations locales. La collectivité a alors en charge la certification du caractère local des produits vendus : mise en place d'un cahier des charges, d'une vérification des producteurs qui font une demande de présence sur le marché, - Concernant les collectivités : privilégier les produits locaux de saison dans la restauration collective (formation des cuisiniers, ...). 			
Avec qui ?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	<p style="text-align: center;"><u>Partenaire</u></p> <p>ViennAgglo, Ville de Vienne</p> <p>Plateforme Recolter</p> <p>Chambre d'Agriculture</p>	<p style="text-align: center;"><u>Rôle à jouer</u></p> <p>Vérification des critères locaux du marché dédié, mobilisation des collectivités, label</p> <p>Communication, accompagnement et promotion des circuits courts</p>		

	Indicateurs d'évaluation	Nombre de producteurs en vente directe ou locale/nb total d'agriculteurs Tonnages vendus en circuits courts								
Avec quels moyens?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : Chargé de mission PCET / Développement Economique Partenaires / extérieurs : communes, prestataire communication.								
	Budget à mobiliser	Fonctionnement : - Investissement : Création label et communication : 15 000 €								
Quand?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	<p>Hypothèse : l'objectif retenu est une diminution progressive du poids carbone de l'alimentation, avec une réduction des émissions de gaz à effet de serre par repas de 50% sur 10% des repas.</p> <p>Gain Carbone espéré : 6 000 t eq CO₂/an en 2020</p>								

Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements	Interne	Transversal					
FICHE ACTION N°4										
Axe		Adaptation au changement climatique								
Domaine		Agriculture								
Titre de l'action		Pour une agriculture plus adaptée aux évolutions climatiques								
Qui ? Pour qui ? Pourquoi ?	Pilotage	Chambre d'Agriculture								
	Objectifs de l'action	Promouvoir auprès des agriculteurs des pratiques et des choix culturaux moins sensibles aux aléas climatiques et aux risques.								
Quoi ? Comment ?	Contenu de l'action	<p>Communication auprès de la profession agricole, avec l'aide et l'appui de la Chambre d'Agriculture lors des phases de création et de reprise d'exploitation, en proposant des animations et des groupes de travail avec les producteurs pour vulgariser l'état des connaissances. Les sujets porteront sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les cultures et méthodes permettant une réduction des GES <ul style="list-style-type: none"> • Les itinéraires techniques (réduction des engrais minéraux et valorisation des engrais organiques de ferme) • Techniques Culturelles Simplifiées • Développement de l'AB - L'enjeu du changement des pratiques vis-à-vis du changement climatique <ul style="list-style-type: none"> • Développement de cultures moins consommatrices d'eau • Dispositifs d'économie de l'eau - L'enjeu du coût de l'énergie (lien action 5) - La durabilité des exploitations naissantes <ul style="list-style-type: none"> • Les ressources fourragères pour l'autonomie alimentaire des élevages • Réduction des intrants dans l'agriculture 								
		Avec qui ?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	Partenaire Chambre d'Agriculture		Rôle à jouer Pilotage Diagnostic d'autonomie fourragère				
	Indicateurs d'évaluation	Evolution des surfaces cultivées et des Orientations technico-économiques des exploitations agricoles (OTEX) Evolution des surfaces en agriculture biologique								
Avec quels moyens ?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : chargé de mission PCET / Développement Economique Partenaires / extérieurs : Chambre d'Agriculture, exploitants								
	Budget à mobiliser	Fonctionnement : Investissement :								
Quand ?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	Action de communication non chiffrable								

Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements	Interne	Transversal					
FICHE ACTION N°5										
Axe		Une alimentation moins carbonée								
Domaine		Communication								
Titre de l'action		Sensibilisation au poids carbone des choix alimentaires								
Qui ?	Pilotage	ViennAgglo								
Pour qui? Pourquoi?	Objectifs de l'action	<p>Engager le changement de comportement des citoyens vis-à-vis des impacts et choix alimentaires sur les émissions de GES et la consommation énergétique.</p> <p>Augmenter les surfaces agricoles biologiques dont les émissions de GES et l'impact sur l'environnement sont moindres.</p>								
Quoi ? Comment?	Contenu de l'action	<p>Communication auprès des citoyens sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La nécessaire réduction de la consommation de produits carnés, - La saisonnalité des produits (lien action 5), - Le poids des transports et des emballages. <p>S'appuyer sur les démarches existantes de type « du CO₂ dans mon assiette » avec AGEDEN.</p> <p>Promotion et aides à la valorisation des productions biologiques : communication sur les intérêts des produits bio, faire connaître la production locale, mettre en lumière cette production.</p> <p>Augmenter la demande : Lorsque cela est possible, aller au-delà de la demande du Grenelle concernant la part d'aliments issus de l'agriculture biologique locale dans les cantines d'ici 2020.</p>								
Avec qui?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	Partenaire		Rôle à jouer						
		AGEDEN		Porteur de l'information						
		Chambre d'Agriculture		Relais auprès des producteurs						
	Indicateurs d'évaluation	<p>Part des produits locaux et de saison dans les menus de la restauration collective</p> <p>Nombre d'actions de communication menées sur la saisonnalité</p>								
Avec quels moyens?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : service communication, chargé de mission PCET								
	Budget à mobiliser	<p>Partenaires / extérieurs : Responsables cantines, services petite enfance et scolaire des communes</p> <p>Fonctionnement : 5000 € tous les deux ans</p> <p>Investissement :</p>								
Quand?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	<p>Hypothèse : la seule hypothèse chiffrable est un développement important de l'agriculture biologique permettant une réduction des intrants de 30% sur le territoire, soit 30% des 38012 t eq CO₂ liées aux intrants des cultures.</p> <p>Gain Carbone espéré : 11 000 t eq CO₂/an</p>								

Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements	Interne	Transversal
FICHE ACTION N°6					
Axe		Accompagner une agriculture moins carbonée			
Domaine		Agriculture			
Titre de l'action		Maintenir une agriculture de proximité			
Qui ?	Pilotage	ViennAgglo			
Pour qui? Pourquoi?	Objectifs de l'action	Se donner les moyens de préserver les espaces agricoles autour des villes et bourgs et ainsi d'augmenter le nombre d'exploitants susceptibles de répondre à la demande de circuits courts			
Quoi ? Comment ?	Contenu de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser et encourager le maraîchage de proximité en maintenant des parcelles agricoles à proximité immédiate des villes, - Réflexion à engager pour l'élaboration de PAEN (périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains) sur l'agglomération - Mise en place d'une ZAP intercommunale comme outil stratégique pour le maintien de surfaces agricoles de proximité : <p>Les ZAP (zone agricole protégée) permettent de protéger les espaces agricoles face à la pression urbaine. La délimitation de ces zones est arrêtée par le préfet et annexée au PLU dans le cadre des servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation des sols. L'objet est donc de définir une ZAP à l'échelle du Pays Viennois grâce à la création d'une commission ZAP réunissant a minima les communes, ViennAgglo, la Chambre d'Agriculture, la DDT, la SAFER. Le règlement de la ZAP ne devra pas être un obstacle au développement de la méthanisation.</p> <p style="text-align: center;"><u>OU</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Préemption par ViennAgglo en vue d'une installation en maraîchage, circuits courts puis mise à disposition des terres par la collectivité, - Prise en compte accrue de l'agriculture locale dans les PLU, sous l'angle du maintien d'espaces en quantité et en qualité suffisantes. <p>Les documents d'urbanisme devront tenir compte de l'objectif de cette action à la fois dans leurs PADD mais également dans leurs pièces réglementaires.</p>			
Avec qui?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	<p style="text-align: center;"><u>Partenaire</u></p> Communes Chambre d'Agriculture Exploitants, DDT SAFER		<p style="text-align: center;"><u>Rôle à jouer</u></p> Elaboration d'une ZAP du Pays Viennois Accompagnement à l'installation Partenaire préemption	
	Indicateurs d'évaluation	Surface couverte par la ZAP ou surface préemptée à des fins d'installation d'agriculture locale en circuits courts			
Avec quels moyens?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : Direction Aménagement urbain			
	Budget à mobiliser	Partenaires / extérieurs : Communes, Chambre d'Agriculture, Département			
		Fonctionnement : SI CHOIX DE LA PREEMPTION 4000€/ha			
		Investissement : -			

Quand?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	Non quantifiable								

ÉCONOMIE

Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements	Interne	Transversal					
FICHE ACTION N°7										
Axe		Accompagner un développement économique moins carboné								
Domaine		Déchets								
Titre de l'action		Adapter l'accueil des déchets des artisans								
Qui ?	Pilotage	ViennAgglo								
Pour quoi ? Pourquoi ?	Objectifs de l'action	Améliorer le taux de recyclage des déchets des artisans sur le territoire.								
Quoi ? Comment ?	Contenu de l'action	<p>Faciliter l'accès en déchèterie en organisant la vente d'abonnements de tickets de déchèterie via internet et/ou en déchèteries.</p> <p>Promouvoir la création d'une déchèterie professionnelle pour les gros volumes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recherche d'un site potentiel d'accueil et rôle facilitateur de la collectivité pour la mise à disposition foncière, - Contacts avec des entreprises privées, - Animation de la mutualisation de la gestion des déchets en zones d'activités : ambassadeur déchets. 								
Avec qui ?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	<p style="text-align: center;"><u>Partenaire</u></p> Entreprises CAPEB Rhône-Alpes, CMA, CCI		<p style="text-align: center;"><u>Rôle à jouer</u></p> Caractérisation du besoin Sensibilisation artisans, relais						
	Indicateurs d'évaluation	Evolution des fréquentations de déchèteries.								
Avec quels moyens ?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : Direction Environnement et Agence Economique								
	Budget à mobiliser	Partenaires / extérieurs : Entreprises								
Quand ?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	Non quantifiable								

Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements	Interne	Transversal
FICHE ACTION N°8					
Axe		Accompagner un développement économique moins carboné			
Domaine		Communication			
Titre de l'action		Animation et communication à destination des entreprises			
Qui ?	Pilotage	ViennAgglo			
Pour qui? Pourquoi?	Objectifs de l'action	<p>Encourager les entreprises du Pays Viennois à s'engager dans des processus en faveur de la lutte contre les émissions de GES : efficacité énergétique, optimisations de process, développement d'énergies renouvelables, réduction des transports, gestion des déchets...</p> <p>Réduire la facture énergétique des entreprises et concourir à augmenter la part d'énergies renouvelables.</p> <p>Communication visant à promouvoir les outils existants à destination des entreprises, quelles qu'elles soient.</p> <p>Mettre en avant les entreprises engagées pour créer une émulation.</p>			
Quoi ? Comment?	Contenu de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'une journée annuelle partenariat ViennAgglo, CCI, CMA à destination des entreprises du territoire pour informer sur les outils de diagnostic énergie, Charte ADEIR... etc, - Intégration et coordination avec la démarche qualité centre-ville menée par la CCI en septembre 2011, - Remise du trophée de l'éco-entreprise du Pays Viennois et valorisation, - Mise en place du club d'entreprises signataires de la Charte ADEIR pour diffusion de l'expérience, - Organisation de rencontres entre les entreprises avec visite d'une réalisation exemplaire ou novatrice, - Organiser une communication spécifique à destination des commerces visant à les encourager dans une démarche d'efficacité énergétique : élaboration d'un livret en partenariat avec la CCI, - Encourager les PME dans la réalisation de diagnostics énergétiques ou de pré-diagnostics énergie : communication sur les intérêts et le retour sur investissement. Privilégier les démarches de diagnostic complet, - Faciliter l'installation de systèmes de production d'énergie renouvelable utilisée dans l'entreprise : technologies possibles, aides mobilisables...en partenariat avec les chambres consulaires. 			
Avec qui?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	<p style="text-align: center;"><u>Partenaire</u></p> CCI de Vienne CMA Nord Isère CAPEB RA, FFB ADEME		<p style="text-align: center;"><u>Rôle à jouer</u></p> Relais auprès des entreprises, diag Optim'energie Aide à l'élaboration d'outils Aides aux diagnostics	
	Indicateurs d'évaluation	Nombre d'entreprises s'engageant dans une démarche vertueuse Nombre de diagnostics Nombre d'installations EnR dans le secteur économique			

Avec quels moyens?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : Agence Economique								
		Partenaires / extérieurs : CCI, CMA								
	Budget à mobiliser	Fonctionnement : Organisation communication 5 000€/an								
		Investissement :								
Quand?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	Hypothèse : objectif à atteindre d'une réduction de 20% des consommations énergétiques dans le tertiaire. <u>Gain Carbone espéré : 12 000 t eq CO₂/an environ</u>								

Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements	Interne	Transversal					
FICHE ACTION N°9										
Axe		Réduire le poids de nos déplacements								
Domaine		Déplacements de personnes								
Titre de l'action		Valoriser les services inter entreprises								
Qui ?	Pilotage	ViennAgglo - CCI								
Pour qui ? Pourquoi ?	Objectifs de l'action	Promouvoir le développement de services mutualisés (crèches, restauration, pressing...) entre plusieurs entreprises qui permettent de réduire les déplacements ou les distances parcourues au cours de la journée de travail.								
Quoi ? Comment ?	Contenu de l'action	<p>Après la mise en œuvre de PDIE, et selon les résultats des études réalisées lors des PDIE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement de services communs sur le modèle des conciergeries déjà existantes : ViennAgglo à un rôle d'animateur et de mise en mouvement, - Recherche de partenaires pour développer les services aux entreprises permettant du mutualiser des déplacements, - La ViennAgglo peut, selon les cas, apporter un encouragement aux salariés à utiliser des services de conciergerie la première année de mise en place, grâce à un système de bonus (tickets d'utilisation offert pour « initier » le service). 								
Avec qui ?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	<u>Partenaire</u> CCI de Vienne CMA		<u>Rôle à jouer</u> Relais auprès des entreprises						
	Indicateurs d'évaluation	Réduction des déplacements Nombre et suivi de fréquentation des services inter-entreprises								
Avec quels moyens ?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : Agence économique Partenaires / extérieurs : CCI CMA								
	Budget à mobiliser	Fonctionnement : Animation par le chargé de mission Investissement :								
Quand ?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	Non quantifiable avant l'étude préalable permettant de définir les potentiels.								

Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements	Interne	Transversal					
FICHE ACTION N°10										
Axe		Urbanisme et construction durables								
Domaine		Zones d'activités								
Titre de l'action		Développer les ZA exemplaires								
Qui ?	Pilotage	ViennAgglo								
Pour qui ? Pourquoi ?	Objectifs de l'action	Systématiser les réflexions d'éco-conception en matière de zones d'activité pour en réduire les impacts sur le climat liés aux consommations énergétiques, déplacements, perte de biodiversité...								
Quoi ? Comment ?	Contenu de l'action	<p>Le SCoT recommande la réalisation de démarches de type AEU (Approche Environnementale de l'Urbanisme) pour les aménagements de ZA supérieurs à 5000 m². Grâce à cette action, cette démarche est rendue systématique, quelque soit la surface.</p> <p>Pour chaque zone d'activités nouvelle ou extension de zone, engager une démarche de type éco-quartier adaptée à la ZA et comprenant une réflexion sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La gestion des dépenses énergétiques publiques, - La réduction des déplacements voiture et la promotion des déplacements doux et collectifs, - La gestion durable des déchets, - L'utilisation de matériaux présentant un bon bilan écologique, - L'optimisation foncière (travailler la densité dans les ZA), - L'augmentation de la biodiversité, - La gestion des eaux, la gestion des espaces verts, - La réduction de la vulnérabilité aux conséquences du changement climatique. <p>Il conviendra, en amont de la mise en œuvre de l'action d'établir un retour d'expérience avec l'aide de l'AGEDEN sur les ZA déjà réalisées.</p>								
Avec qui ?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	<p style="text-align: center;"><u>Partenaire</u></p> <p>CCI de Vienne</p> <p>AGEDEN</p>		<p style="text-align: center;"><u>Rôle à jouer</u></p> <p>Relais auprès des entreprises</p> <p>Retour d'expériences, aide à l'élaboration des cahiers des charges, aide au choix des prestataires</p>						
	Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre d'entreprises concernées par des démarches « AEU » engagées</p> <p>Rapport de : surface ZA « sans démarche »/ surface ZA « avec démarche ».</p>								
Avec quels moyens ?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : Agence économique								
	Budget à mobiliser	<p>Partenaires / extérieurs : CCI</p> <p>Fonctionnement :</p> <p>Investissement : Etude préalable d'environ 30 000€/projet</p>								
Quand ?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	<p>Cette action ne réduit pas les émissions de GES existantes mais permettra d'éviter de nouvelles émissions.</p> <p>Elle participe également de l'adaptation au changement climatique.</p>								

LOGEMENT



Agriculture		Economie		Logement Construction	Déplacements	Interne	Transversal
FICHE ACTION N°11							
Axe		Réduire la vulnérabilité de ViennAgglo					
Domaine		Adaptation au changement climatique					
Titre de l'action		Un aménagement urbain tenant compte des enjeux du changement climatique					
Qui ?	Pilotage	Direction de l'Aménagement Urbain					
Pour qui? Pourquoi?	Objectifs de l'action	Intégrer les contraintes nouvelles du changement climatique dans les projets urbains et les planifications.					
Quoi ? Comment ?	Contenu de l'action	<p>L'objectif est de réaliser le nouveau cahier des recommandations architecturales et paysagères de l'agglomération, intégrant la prise en compte du changement climatique.</p> <p>Parmi les mesures à inscrire dans ce nouveau Cahier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre les îlots de chaleur urbains : encouragement des toitures végétalisées, des espaces de nature en ville, définition de circulation d'air - Redéfinition des couleurs du bâti, des toitures et des voiries en privilégiant les couleurs claires moins accumulatrices de chaleur - Traitement systématique du confort d'été des habitations dans leurs formes et leurs équipements - Intégration des risques et de leur évolution dans les documents de planification et les projets - Augmentation du nombre de points d'eau dans les centres urbains <p>Concernant les îlots de chaleur urbains, une cartographie peut être engagée sur Vienne afin de localiser les problématiques.</p> <p>Une identification des populations les plus vulnérables est également à engager.</p>					
Avec qui?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	<u>Partenaire</u> Communes			<u>Rôle à jouer</u> Relais et mise en place des mesures dans les communes		
	Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre de critères « climat » dans le cahier des recommandations</p> <p>Nombre annuel d'application des critères dans les projets urbains</p>					

Avec quels moyens?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : Aménagement urbain, Direction de l'environnement								
		Partenaires / extérieurs : communes, urbanistes, architectes								
	Budget à mobiliser	<u>Fonctionnement</u> : -								
		<u>Investissement</u> :								
Quand ?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	Action d'adaptation: pas de gain carbone attendu								

Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements	Interne	Transversal
FICHE ACTION N°12					
Axe		Urbanisme et construction durables			
Domaine		Energies renouvelables			
Titre de l'action		Développer la chaleur bois énergie			
Qui ?	Pilotage	ViennAgglo			
Pour qui? Pourquoi?	Objectifs de l'action	<p>Améliorer les performances de l'énergie bois en passant du bois buche au bois énergie mutualisé</p> <p>Augmenter la part du bois énergie local dans le mix énergétique territorial</p>			
Quoi ? Comment?	Contenu de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Réseaux de chauffage</u> Systématiser les réflexions sur la mise en œuvre d'un réseau de chauffage avec une chaudière bois énergie local pour les nouveaux projets d'urbanisation et de tertiaire Mentionner cette réflexion préalable systématique dans les règlements de PLU - <u>Production</u> : Réaliser une étude d'approvisionnement (de type PAT Plan d'Approvisionnement Territorial): identifier les zones de production potentielle de biomasse (délaisés sur coteaux) sur le Pilat et dans le cadre de la chartre forestière des Bonnevaux, les besoins, les infrastructures nécessaires... - <u>Echanges</u> avec le PNR du Pilat sur l'organisation d'une filière bois pour le Pays Viennois - <u>Echanges</u> avec la Chambre d'Agriculture pour valoriser le travail fait en Sud Isère et le présenter sur le territoire <p>Remarque importante : le chauffage bois, dans de mauvaises conditions de combustions, est à l'origine de pollutions importantes de l'air notamment en particules. La lutte contre le réchauffement climatique ne devant pas se faire au détriment de la qualité de l'air, il convient, en préalable de l'installation de réseaux de production de chaleur bois, d'analyser le projet au regard de son impact sur la qualité de l'air. Les techniques les plus performantes en matière de filtration des fumées et de combustion devront être recherchées et utilisées afin de garantir une absence de pollution atmosphérique.</p>			
Avec qui?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	<p style="text-align: center;"><u>Partenaire</u></p> <p>Communes AGEDEN Chambre d'Agriculture Interprofession du bois Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)</p>	<p style="text-align: center;"><u>Rôle à jouer</u></p> <p>Organisation, promotion de la démarche Expertise technique, référent régional Coordination profession agricole Coordination, partenaire Coordination propriétaires</p>		
	Indicateurs d'évaluation	Puissance bois énergie collectif installée			

Avec quels moyens ?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : Chargé de mission PCET								
		Partenaires / extérieurs : Maires, chargés de mission CA, CRPF								
	Budget à mobiliser	Fonctionnement :								
		Investissement : étude préalable 30 000 €								
Quand ?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	Hypothèse : En l'absence d'étude, les potentialités bois du territoire ne sont aujourd'hui pas connues. Le gain attendu n'est aujourd'hui pas chiffrable.								

Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements	Interne	Transversal					
FICHE ACTION N°13										
Axe		Urbanisme et construction durables								
Domaine		Formation								
Titre de l'action		Promouvoir la formation des artisans aux éco-matériaux								
Qui ?	Pilotage	ViennAgglo - CAPEB								
Pour qui ? Pourquoi ?	Objectifs de l'action	Augmenter la connaissance concernant les éco-matériaux pour augmenter leur utilisation : disponibilité, mise en œuvre, règles d'usages...								
Quoi ? Comment ?	Contenu de l'action	<p>Engager un programme d'information des artisans du Pays Viennois sur les formations concernant les éco-artisans®, les formations FEEBat (Formations aux Economies d'Energie dans le Bâtiment) et l'utilisation d'éco-matériaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffusion d'information sur plaquettes, - Démarchage des artisans, - Réunions d'informations en partenariat avec la Chambre des Métiers, - Information des porteurs de projets et partenaires. <p>Cette action doit absolument être accompagnée de la réalisation de l'action de promotion des écomatériaux sur la communication grand public pour les écomatériaux, afin de convaincre les futurs donneurs d'ordre.</p>								
Avec qui ?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	<p style="text-align: center;"><u>Partenaire</u></p> CAPEB CMA		<p style="text-align: center;"><u>Rôle à jouer</u></p> Formation des professionnels Relais de l'information						
	Indicateurs d'évaluation	Nombre d'artisans du Pays Viennois formés								
Avec quels moyens ?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : chargé de mission PCET								
	Budget à mobiliser	Partenaires / extérieurs : CAPEB – CMA								
Quand ?	Planning prévisionnel	Fonctionnement :								
		Investissement : Supports de communication 5000€								
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
		Hypothèse : l'objet est d'augmenter la part d'éco-matériaux mis en œuvre pour réduire le poids de la construction. L'hypothèse retenue est la réduction des émissions de GES du poste construction de 10%. <u>Gain Carbone espéré : 1 400 t eq CO₂/an</u>								

Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements	Interne	Transversal					
FICHE ACTION N°14										
Axe		Urbanisme et construction durables								
Domaine		Communication								
Titre de l'action		Faire la promotion de la construction bois								
Qui ?	Pilotage	ViennAgglo								
Pour qui ? Pourquoi ?	Objectifs de l'action	Développer la construction bois sur un territoire proche d'une ressource locale importante (massif du Pilat et Bonnevaux). La construction bois permet de stocker les GES dans le matériau et d'éviter l'utilisation de matériaux à forte énergie grise.								
Quoi ? Comment ?	Contenu de l'action	Communication auprès du grand public sur les avantages de la construction bois Développement de partenariats avec les producteurs et les constructeurs Organisation de visites de construction bois (Ageden)								
Avec qui ?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	<u>Partenaire</u>		<u>Rôle à jouer</u>						
		Ageden Acteurs de la filière bois, CRPF		Visite de sites Coordination, partenariat, offre						
	Indicateurs d'évaluation	Suivi du nombre de constructions bois par an via les permis de construire								
Avec quels moyens ?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : Service communication, Direction Environnement								
	Budget à mobiliser	Partenaires / extérieurs : Agence de communication Fonctionnement : communication : 5000 €/an Investissement :								
Quand ?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	Participe à la réduction du poids carbone des constructions futures. Hypothèse de 4% des m ² construits annuellement soit environ 4600m ² en construction bois : économie de 1 t eq CO₂/an								

Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements	Interne	Transversal					
FICHE ACTION N°15										
Axe		Urbanisme et construction durables								
Domaine		Réhabilitation								
Titre de l'action		Mise en cohérence du futur PLH								
Qui ?	Pilotage	ViennAgglo								
Pour qui ? Pourquoi ?	Objectifs de l'action	<p>Avoir un PLH qui permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encourager les propriétaires à réaliser des réhabilitations du bâti ancien visant les standards BBC. - Encourager l'augmentation importante des performances énergétiques lors des réhabilitations de logements anciens. 								
Quoi ? Comment ?	Contenu de l'action	<p>Veiller à ce que le PLH favorise la réhabilitation énergétique des logements les plus énergivores. La définition des enjeux et des orientations du PLH devra énoncer cet objectif lié aux enjeux de la rénovation énergétique. La mise en cohérence du PLH avec le PCET concernera également le plan d'actions. Le PLH constituera l'outil essentiel de la mise en œuvre de la rénovation énergétique sur le Pays Viennois.</p>								
Avec qui ?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	<p style="text-align: center;"><u>Partenaire</u></p> Partenaires PLH Communes		<p style="text-align: center;"><u>Rôle à jouer</u></p> Elaboration						
	Indicateurs d'évaluation	Objectifs et actions associés dans le PLH m² en rénovation suite aux actions PLH								
Avec quels moyens ?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : Direction de l'Aménagement Urbain Partenaires / extérieurs : -								
	Budget à mobiliser	Fonctionnement : - Investissement :								
Quand ?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	<p>Hypothèse : La Loi Grenelle fixe un objectif de réduction des consommations d'énergie du parc des bâtiments existants de 38% d'ici 2020. Cependant, nous nous baserons sur les objectifs qui ont été fixés dans le PLH validé qui semblent plus réaliste à la situation du territoire</p> <p><u>Gain Carbone espéré : environ 1500 t eq CO₂/an soit 12 000 t eq CO₂ d'ici 2020</u></p>								

Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements	Interne	Transversal					
FICHE ACTION N°16										
Axe		Urbanisme et construction durables								
Domaine		Sensibilisation								
Titre de l'action		Sensibilisation du grand public sur l'énergie dans les logements								
Qui ?	Pilotage	ViennAgglo / Vienne / Advivo								
Pour qui ? Pourquoi ?	Objectifs de l'action	Soutenir l'amélioration énergétique des logements.								
Quoi ? Comment ?	Contenu de l'action	<p>Plusieurs opérations de sensibilisation peuvent être menées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promotion et animation du concours Famille à Energie Positive de Rhône-Alpes, en partenariat avec l'AGEDEN. La participation à ce concours s'accompagnera d'opérations de communication, - Réalisation d'une opération de diagnostic thermique du territoire (thermographie aérienne ou photos/caméra infra rouge) et diffusion des résultats lors d'événements accompagnés d'une information et d'un conseil adapté. Cet outil permet une prise de conscience et une forte interpellation des habitants, - Mise en place d'une sensibilisation particulière pour les familles touchées par la précarité énergétique - Promotion de diagnostics énergétiques auprès des principaux bailleurs privés, - Conseils à la rénovation, - Programme de communication auprès du grand public sur les thématiques de la précarité énergétique et du coût des énergies : faire passer la notion « retour sur investissement ». 								
Avec qui ?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	Partenaire AGEDEN		Rôle à jouer Sensibiliser, supports						
	Indicateurs d'évaluation	Nombre d'opérations de sensibilisation Nombre de participants Famille à Energie Positive								
Avec quels moyens ?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : Direction de l'Aménagement Urbain , service communication, chargé de mission PCET Partenaires / extérieurs : AGEDEN, communes, centres sociaux, structures de quartier des communes urbaines								
	Budget à mobiliser	Fonctionnement : Budget communication 2000€/an Budget Famille E+ : 8000 €/an Investissement : Thermographie environ 175 000 €								
Quand ?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	Non quantifiable								

Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements	Interne	Transversal
FICHE ACTION N°17					
Axe		Urbanisme et construction durables			
Domaine		Energie			
Titre de l'action		Améliorer la gestion de l'éclairage public			
Qui ?	Pilotage	ViennAgglo			
Pour qui? Pourqu oi?	Objectifs de l'action	Réduire les consommations énergétiques de l'éclairage public Réduire la pollution lumineuse et ses impacts sur la biodiversité			
Quoi ? Comment?	Contenu de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement de diagnostics éclairage public dans toutes les communes de la ViennAgglo. Une collaboration étroite avec le SE 38 doit permettre de faire entrer les communes de ViennAgglo dans les prises en charge de diagnostics éclairage public. Ces diagnostics doivent permettre de dresser un état des lieux des consommations et des usages, de définir des mesures visant à réduire les consommations (mesures techniques, de programmation, d'usage...). Ils devront être orientés sur les économies d'énergie et la préservation de la biodiversité (pollution lumineuse), - Engager une réflexion commune, à l'échelle communautaire, pour les futurs investissements de matériel d'éclairage public. L'objectif est de mutualiser les achats afin de réduire les coûts et de mettre la priorité sur des matériels moins énergivores, - Définir à l'échelle communautaire des règles d'éclairage des espaces publics : où éclairer ? avec quelle puissance ? quand éclairer ? - Engager en parallèle un plan de communication visant à faciliter l'acceptabilité des mesures préconisées. 			
Avec qui?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	Partenaire ADEME SE38 FRAPNA		Rôle à jouer Aide aux diagnostics Aide aux diagnostics Suivi des consommations Expertise pollution lumineuse	
	Indicateurs d'évaluation	Suivi des consommations énergétiques de l'éclairage public Nombre de points lumineux			
Avec quels moyens?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : Direction de l'environnement Partenaires / extérieurs : communes			
	Budget à mobiliser	Fonctionnement : réduction attendues dans les budgets communaux Investissement : Diagnostic 30 000 €			

Quand?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	<p>Hypothèse : Une réduction de 40% des consommations électrique est envisageable. Pour la seule ville de Vienne cela représente :</p> <p><u>Gain Carbone espéré : 70 t eq CO₂/an</u></p>								

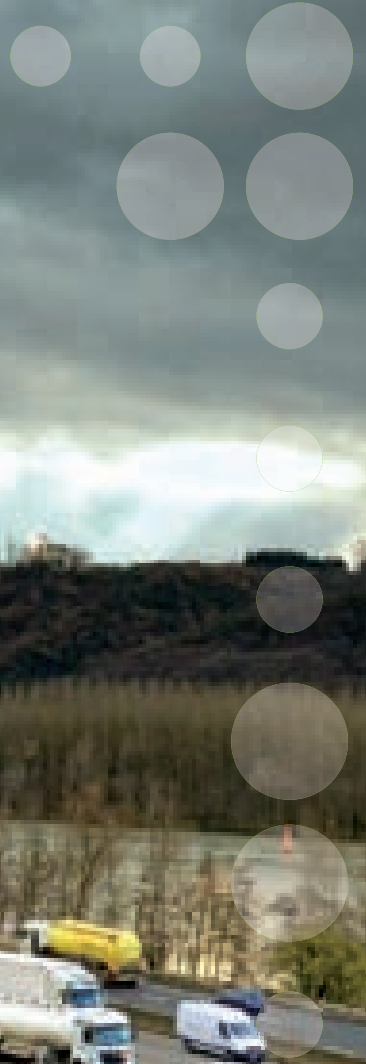
Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements	Interne	Transversal					
FICHE ACTION N°18										
Axe		Urbanisme et construction durables								
Domaine		Construction								
Titre de l'action		Circuits courts de la construction écologique								
Qui ?	Pilotage	ViennAgglo								
Pour qui ? Pourquoi ?	Objectifs de l'action	Faciliter l'accès aux matériaux à faible impact environnemental et développer les circuits locaux.								
Quoi ? Comment ?	Contenu de l'action	<p>En lien avec l'action du pôle de connaissance local :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recenser et tenir à jour un annuaire des éco-artisans locaux, et des entreprises membres de la mention RGE Reconnu Grenelle de l'Environnement, en faire la promotion - Diffuser l'annuaire de l'éco-construction en Isère réalisé par la CMA, - Etre le relais des formations auprès des artisans, - Recenser et tenir à jour les disponibilités en matériaux écologiques auprès des fournisseurs locaux, - Veille sur les matériaux, conseil sur leur impact environnemental, - Mettre en place des chantiers pédagogiques avec les artisans et utiliser ainsi les vitrines du territoire ; il convient pour cela d'utiliser le programme de chantiers témoins de la CMA, - Accompagnement de projets d'éco-construction pour les bâtiments agricoles : retour d'expérience de l'action menée sur le Sud Isère (Chambre d'Agriculture, CAUE, Ageden) et expérimentation Pays Viennois, - Etablir des échanges réguliers avec le pôle de réflexion engagée par la CAPI. 								
Avec qui ?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	<u>Partenaire</u> Communes, CMA, CAUE AGEDEN Chambre d'Agriculture CAPI		<u>Rôle à jouer</u> Renseigne le pétitionnaire Relais et information, retour d'expce agricole Pôle de réflexion						
	Indicateurs d'évaluation	Nombre d'informations annuellement fournies au public								
Avec quels moyens ?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : Direction Aménagement Urbanisme et communes								
	Budget à mobiliser	Partenaires / extérieurs : AGEDEN								
		Fonctionnement : budget à prévoir pour la veille et la mise à jour (10 000€)								
		Investissement :								
Quand ?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	Réduction de 7% du poids carbone de la construction. Hypothèse : environ 1 000 t eq CO₂/an								

Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements	Interne	Transversal						
FICHE ACTION N°19											
Axe		Urbanisme et construction durables									
Domaine		Energie									
Titre de l'action		OPAH ambitieuse sur l'énergie									
Qui ?	Pilotage	ViennAgglo									
Pour qui ? Pourquoi ?	Objectifs de l'action	Améliorer les performances thermiques des logements									
Quoi ? Comment ?	Contenu de l'action	<p>Réaliser une OPAH possédant un volet énergie ambitieux à l'échelle intercommunale.</p> <p>L'opération porte spécifiquement sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La connaissance des performances énergétiques, - L'aide à l'amélioration des performances énergétiques, - Le développement de certaines énergies renouvelables après amélioration des performances énergétiques. <p>Dans ce cadre, ViennAgglo apporte une éco-aide aux propriétaires respectant le niveau de performance demandé. Ce niveau de performance doit être supérieur à ce qui est classiquement exigé par l'Anah et sera à définir en concertation avec les partenaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valorisation des certificats d'économie d'énergie au regard des actions entreprises dans le cadre du PCET. Cette valorisation pourra permettre le financement d'autres actions sur le territoire. 									
Avec qui ?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	<p style="text-align: center;"><u>Partenaire</u></p> <p>Anah, communes AGEDEN</p>		<p style="text-align: center;"><u>Rôle à jouer</u></p> <p>Mise en œuvre</p> <p>Expertise pour la définition des critères de performance et sur le potentiel d'énergie renouvelable</p>							
	Indicateurs d'évaluation	Nombre de logements soutenus									
Avec quels moyens ?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : Direction de l'Aménagement Urbain									
	Budget à mobiliser	Partenaires / extérieurs : - Fonctionnement : Animation OPAH Investissement :									
Quand ?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	<p>Hypothèse : l'objectif rejoint l'objectif général des -38% de consommation énergétique d'ici 2020.</p> <p><u>Gain Carbone espéré : cf. fiche n°15</u></p>									

Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements	Interne	Transversal					
FICHE ACTION N°20										
Axe		Urbanisme et construction durables								
Domaine		Exemplarité								
Titre de l'action		Exemplarité des collectivités								
Qui ?	Pilotage	ViennAgglo								
Pour qui? Pourquoi?	Objectifs de l'action	Faire des collectivités du territoire des exemples dans la réhabilitation et la construction.								
Quoi ? Comment?	Contenu de l'action	<p>En lien avec les plans d'actions interne d'Advivo et de Vienne, et applicables à toutes les communes du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les plans d'actions de la Ville de Vienne, ViennAgglo et Advivo, - Systématiser les réflexions sur : <ul style="list-style-type: none"> - la construction neuve permettant d'aller au delà de la réglementation en vigueur sur l'efficacité énergétique (viser le très basse consommation), - la réduction des consommations énergétiques publiques (éclairage, climatisation, chauffage...), - la réduction du poids carbone des déplacements et transports. - Engager la réhabilitation thermique des bâtiments existants après un diagnostic, - Promouvoir l'utilisation de matériaux et techniques à moindre impact environnemental et communiquer sur l'exemplarité des constructions bois, - Communiquer sur l'exemplarité et le caractère « possible » des réhabilitations, - Mise en place d'un service de conseil en énergie partagée à l'échelle intercommunale et systématisation des suivis de consommations énergétiques dans les communes. 								
Avec qui?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	Partenaire Communes Advivo		Rôle à jouer Relais et acteurs						
	Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre de rénovations énergétiques.</p> <p>Nombre de construction neuves avec un niveau de performance > réglementation.</p>								
Avec quels moyens?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : chargé de mission PCET								
	Budget à mobiliser	Partenaires / extérieurs : AGEDEN								
Quand?	Planning prévisionnel	Fonctionnement : service conseil énergie partagé : 25000€/an								
		Investissement :								
		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	Non quantifiable								

Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements	Interne	Transversal					
FICHE ACTION N°21										
Axe		Urbanisme et construction durables								
Domaine		Planification								
Titre de l'action		Systématiser les réflexions globales sur les opérations d'urbanisme								
Qui ?	Pilotage	ViennAgglo								
Pour qui? Pourquoi?	Objectifs de l'action	Intégrer les enjeux du changement climatique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans tous les projets urbains et de planification territoriale.								
Quoi ? Comment?	Contenu de l'action	<p>Pour tous les projets urbains, de zone d'habitation ou d'activité, systématiser la prise en compte des paramètres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Energie, - Transport, - Emissions de gaz à effet de serre, - Adaptation au changement climatique. <p>Grâce à une étude spécifique réalisée lors des études préalables.</p> <p>Généraliser les AEU pour les projets urbains.</p> <p>Engager systématiquement une analyse climatique/énergie locale dans les PLU des communes.</p> <p>Prévoir des Espaces Réservés dans les PLU pour la création de voies modes doux.</p>								
Avec qui?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	Partenaire		Rôle à jouer						
		Communes		Relais et acteurs						
	Indicateurs d'évaluation	Nombre d'études réalisées								
Avec quels moyens?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : Direction de l'Aménagement Urbain								
	Budget à mobiliser	Partenaires / extérieurs : communes								
Quand?	Planning prévisionnel	Fonctionnement :								
		Investissement :								
		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	Hypothèse : non quantifiable.								
		Cette action permet d'éviter des émissions futures.								

DÉPLACEMENTS



Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements	Interne	Transversal
FICHE ACTION N°22					
Axe		Réduire le poids de nos déplacements			
Domaine		Déplacements de personnes			
Titre de l'action		Mise en œuvre de PDIE, PDIA et PDES et transports alternatifs en entreprises			
Qui ?	Pilotage	ViennAgglo – CCI – établissements scolaires – Administrations du territoire			
Pour qui ? Pourquoi ?	Objectifs de l'action	Développer les plans de déplacements à une échelle plus large qu'un seul établissement : inter-entreprises, inter-administrations et inter-établissements scolaires.			
Quoi ? Comment ?	Contenu de l'action	<p>Promouvoir les plans de déplacements auprès :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des zones d'activités via l'Agence Economique et un partenariat étroit avec la CCI : l'Agence Economique est moteur dans l'émergence de PDIE, - Des établissements scolaires : ViennAgglo initie la mise en place de PDES par une concertation des établissements scolaires. <p>Dans le cadre d'une activité de promotion, ViennAgglo apporte un soutien en termes d'animation dans les ZA, en partenariat avec CCI et CMA : organisation de réunions et d'information au sein de la ZA pour promouvoir à l'émergence de PDIE.</p> <p>Mise en œuvre d'un PDIES porté par les établissements scolaires du secondaire.</p> <p>Mettre en œuvre un PDIA comprenant à minima ViennAgglo, la Ville de Vienne, la Sous-préfecture. Pour cela, il s'agira d'intégrer le PDA en cours à la Ville de Vienne et celui à ViennAgglo.</p> <p>Les PDIE devront tenir compte et étudier les besoins en éventuels services inter-entreprise (lien avec l'action 9). Le PDIE Centre Ville mené dans le cadre du Fisac sera intégré à la démarche.</p> <p>Faire connaître et engager la promotion des modes de transports alternatifs dans les entreprises, dont les flottes de vélos : poursuivre la communication.</p>			
Avec qui ?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	<p style="text-align: center;"><u>Partenaire</u></p> CCI de Vienne Etablissements scolaires ADEME		<p style="text-align: center;"><u>Rôle à jouer</u></p> Relais auprès des entreprises Portage Soutien financier	
	Indicateurs d'évaluation	Nombre de Plans de Déplacements réalisés et de salariés concernés			
Avec quels moyens ?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : Agence Economique, service Transports			
	Budget à mobiliser	Partenaires / extérieurs : ADEME, CCI, Etablissements scolaires, collectivités et administrations			
		Fonctionnement : animation par le service Transport de ViennAgglo			
		Investissement :			

Quand?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	<p>Hypothèse : Cette action permettra d'agir sur une partie des déplacements domicile-travail qui représentent 44% des déplacements en Rhône-Alpes. L'objectif est ainsi une réduction des émissions de 10% des déplacements domicile travail en voiture des habitants du territoire.</p> <p><u>Gain Carbone espéré : 3800 t eq CO₂/an</u></p>								

Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements	Interne	Transversal					
FICHE ACTION N°23										
Axe		Réduire le poids de nos déplacements								
Domaine		Livraisons de marchandises								
Titre de l'action		Modes doux en dernier kilomètre de centre-ville								
Qui ?	Pilotage	ViennAgglo								
Pour qui? Pourquoi?	Objectifs de l'action	Limiter les transports en ville en utilisant les modes doux pour le dernier kilomètre de livraison.								
Quoi ? Comment?	Contenu de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier de réflexion et de retour d'expériences dans le cadre du G4 sur la question du transport de marchandise en centre ville, - Création d'une plateforme de livraison en périphérie du centre ville de Vienne. Cette plateforme centralise les marchandises avant une redistribution, - Développer un service de fret mode doux pour la livraison des magasins depuis la plateforme (utilisation de véhicules électriques pour les livraisons les plus lourdes). <p>La Charte CO2 du transport sera un des outils mobilisé sur cette action Coordination à rechercher avec le FISAC.</p>								
Avec qui?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	<u>Partenaire</u> CCI, commerces, Ville de Vienne		<u>Rôle à jouer</u> Co-conception et élaboration						
	Indicateurs d'évaluation	Nombre d'études réalisées et niveau d'avancement Quantités transportées								
Avec quels moyens?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : Service transport Partenaires / extérieurs : CCI cellule transport marchandises								
	Budget à mobiliser	Fonctionnement : Investissement : Non déterminé mais supposé important								
Quand?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	Hypothèses : il est supposé que le fret de centre-ville représente 10% des émissions des véhicules utilitaires légers. L'objectif est de diviser par 2 ces émissions. <u>Gain Carbone espéré : 1400 t eq CO₂/an</u>								

Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements	Interne	Transversal
FICHE ACTION N°24					
Axe		Réduire le poids de nos déplacements			
Domaine		Déplacements de personnes			
Titre de l'action		Améliorer l'usage des transports en communs routiers			
Qui ?	Pilotage	ViennAgglo			
Pour qui ? Pourquoi ?	Objectifs de l'action	Lever les dysfonctionnements et améliorer l'usage des TC par des actions simples en lien avec les objectifs du PDU.			
Quoi ? Comment ?	Contenu de l'action	<p><u>Actions sur les lignes de bus :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudier la possibilité de mettre en place des arrêts supplémentaires pour les lignes scolaires entre les établissements selon les besoins des usagers, - Etudier la possibilité de la mise en place de minibus pour le centre-ville de Vienne (hypercentre urbain), - Etudier la possibilité d'étendre les horaires du transport à la demande vers les transports domicile-travail, - Renforcer le réseau bus vers les zones industrielles et vers le sud de l'agglomération viennoise, - Engager une réflexion pour développer le réseau de bus autrement qu'en étoile vers la gare et la ville-centre : prévoir des liaisons transversales entre les bourgs. - Envisager la possibilité de mobiliser la Charte CO2 ou un outil équivalent pour les bus <p><u>Actions de communication</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire mieux connaître les possibilités d'usage des lignes scolaires par les autres usagers, - Poursuivre le travail engagé concernant l'intégration des informations du réseau urbain sur les systèmes d'information en temps réel, - Communiquer sur le respect des circulations et des stationnements bus et augmenter la surveillance des contrevenants. <p><u>Aménagements urbains</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudier les aménagements des parcours en site propre pour les bus sur les axes stratégiques, notamment sur le pont de St Romain en Gal et le long du Rhône, - Systématiser les aménagements bus lorsque cela est possible au cours des travaux de voirie : faire un plan pour les sites propres sur le modèle de celui mis en place pour les arrêts de bus. 			
Avec qui ?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	<p style="text-align: center;"><u>Partenaire</u></p> Ville de Vienne L'Va et Conseil général		<p style="text-align: center;"><u>Rôle à jouer</u></p> Aménagements Gestion réseau	
	Indicateurs d'évaluation	Fréquentation des TC et notamment des bus scolaires par des non scolaires			

Avec quels moyens?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : Direction des Transports et Déplacements								
		Partenaires / extérieurs AOT, prestataires transport								
	Budget à mobiliser	Fonctionnement : Budget communication 5000 €/an								
		Investissement : Travaux d'aménagement à chiffrer								
Quand?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	<p>Hypothèse : L'objectif fixé est un report modal de 6% des déplacements en voitures vers les transports en commun (objectif cohérent avec celui du PDU).</p> <p><u>Gain Carbone espéré : 2400 t eq CO₂/an</u></p>								

Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements				Interne	Transversal		
FICHE ACTION N°25										
Axe		Réduire le poids de nos déplacements								
Domaine		Déplacements de personnes								
Titre de l'action		Réduire la place de l'automobile								
Qui ?	Pilotage	Ville de Vienne								
Pour qui? Pourquoi?	Objectifs de l'action	Réduire la place prépondérante de la voiture dans la zone urbaine viennoise.								
Quoi ? Comment?	Contenu de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Repenser la place de la voiture dans l'hyper centre de Vienne : zone sans voiture ou zone de rencontre. Cette action doit s'accompagner d'un programme d'embellissement du centre-ville et de réappropriation de l'espace urbain par les piétons, en lien avec le PDU - Développer l'auto-partage : échanges avec les villes porteuses, retour d'expérience, recherche de partenaires, mise en œuvre, - Suppression de places de stationnements en centre-ville de Vienne afin de réduire l'intérêt à venir en voiture en ville, - Créer des parcs relais favorisant l'intermodalité : augmenter le nombre de parkings relais en établissant des partenariats avec les supermarchés pour utiliser leurs parkings en tant que parking relais et en utilisant les parkings des gares. Les réflexions du G4 en ce sens sont à poursuivre, - Promouvoir le covoiturage en communiquant de manière forte sur la tarification de stationnement dédiée au covoiturage, - Développer auprès des commerces les possibilités de livraison de leurs clients, - Utiliser le Plan de Circulation de Vienne pour décliner ces orientations. 								
Avec qui?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	<u>Partenaire</u>				<u>Rôle à jouer</u>				
		Ville de Vienne				Gestion du stationnement et aménagement centre ville				
	Indicateurs d'évaluation	Comptage de véhicules en centre ville : évolution								
Avec quels moyens?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : Direction des Transports et Déplacements Partenaires / extérieurs Ville de Vienne : urbanisme, voirie								
	Budget à mobiliser	Fonctionnement : Investissement :								
Quand?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	Non quantifiable S'inscrit dans les objectifs globaux de réduction du poids des transports								

Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements				Interne	Transversal		
FICHE ACTION N°26										
Axe		Réduire le poids de nos déplacements								
Domaine		Déplacement de personnes								
Titre de l'action		Promouvoir et développer les modes doux								
Qui ?	Pilotage	ViennAgglo								
Pour qui? Pourquoi?	Objectifs de l'action	Réduire la proportion des émissions de GES liées au transport de personnes.								
Quoi ? Comment?	Contenu de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la réalisation d'axes cyclables structurant : une épine dorsale nord – sud est en cours de constitution. Il est par ailleurs prévu d'aménager des cheminements cyclables vers l'est, le long de la Gère et de la Véga dans le projet « des voies vertes des confluences » initié dans le cadre du G4. Les axes cyclables intercommunaux, entre les villages, sont à développer de manière importante, - Développer les réseaux Pédibus : informer les parents d'élèves, étudier les possibilités de lignes avec les associations locales, aménager les parcours piétons concernés, - A chaque aménagement de voirie, installer dès que c'est possible l'aménagement cyclable (piste ou bande selon les cas, contresens cyclable, stationnements). La réflexion cycle doit être systématique dans les aménagements de voirie, - Prévoir dans les prochaines conditions de marché de la DSP de transport urbain l'articulation entre bus et modes doux : les bus devront permettre de transporter les vélos des voyageurs avec une tarification intéressante. 								
Avec qui?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	<u>Partenaire</u> Ville de Vienne			<u>Rôle à jouer</u> Aménagement des voiries					
	Indicateurs d'évaluation	Evolution des émissions des circulations automobiles Comptages vélos								
Avec quels moyens?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : Direction des Transports et Déplacements Partenaires / extérieurs : Ville de Vienne : urbanisme, voirie								
	Budget à mobiliser	Fonctionnement : communication : 5000 €/an Investissement : développement axes cyclables à chiffrer								
Quand?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	Hypothèse : Si l'on se fixe un objectif de réduire de 5 % les déplacements automobiles. <u>Gain Carbone espéré : 2000 t eq CO₂/an</u>								

INTERNE

ViennAgglo



Agriculture		Economie		Logement Construction		Déplacements		Interne		Transversal	
FICHE ACTION N°27											
Axe		Réduire les émissions du fonctionnement interne de ViennAgglo									
Domaine		Fluides									
Titre de l'action		Suivi de tous les flux des bâtiments de ViennAgglo									
Qui ?	Pilotage	Direction Infrastructures, Equipements, Réseaux									
Pour qui? Pourquoi?	Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Bénéficier d'un suivi précis des consommations énergétiques - Prendre connaissance des éventuels dysfonctionnements et agir au plus vite 									
Quoi ? Comment?	Contenu de l'action	<p>Mise en place d'un observatoire des flux interne intégrant les flux d'énergie et les consommations d'eau.</p> <p>Consacrer une part de poste importante à cette fonction permettant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recenser les consommations énergétiques et d'eau mensuelles - Renseigner une base de données pluriannuelle - Croiser les consommations constatées à la surface, l'usage et la nature des bâtiments - Identifier les consommations anormales en fonction des usages - Traquer les gaspillages 									
Avec qui?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	<u>Partenaire</u> Sans objet				<u>Rôle à jouer</u>					
Avec quels moyens?	Indicateurs d'évaluation	Evolutions en kWh sur les consommations des bâtiments de ViennAgglo Evolutions en m³ sur les consommations des bâtiments de ViennAgglo									
	Ressources à mobiliser	ViennAgglo, Dir infrastructures Partenaires / externe : -									
	Ressources financières	<u>Fonctionnement</u> : Cette action permet une économie de fonctionnement									
		<u>Investissement</u> : -									
Quand?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Résultats	Gain Carbone potentiel	<p>Hypothèse d'amélioration : en termes d'énergie, ce type d'action, sans investissement, peut permettre d'espérer un gain d'au moins 10% des consommations.</p> <p><u>Gain espéré : 190 teq CO₂ /an</u></p>									

Agriculture		Economie		Logement Construction		Déplacements		Interne		Transversal	
FICHE ACTION N°28											
Axe			Réduire les émissions du fonctionnement interne de ViennAgglo								
Domaine			Energie								
Titre de l'action			Amélioration des performances thermiques des bâtiments existants de ViennAgglo								
Qui ?		Pilotage		Direction Infrastructures, Equipements, Réseaux							
Pour qui? Pourquoi?		Objectifs de l'action		<ul style="list-style-type: none"> - Limiter les GES et les consommations énergétiques pour le patrimoine immobilier de ViennAgglo - Donner l'exemple en matière de performance thermique des bâtiments - Etre initiateur de techniques novatrices sur le territoire 							
Quoi ? Comment?		Contenu de l'action		<p>Cette action concerne la réhabilitation thermique des bâtiments existants : le Bilan Carbone a permis de mettre en évidence des écarts de consommation énergétique au m² très importants d'un bâtiment à un autre. Il s'agit donc, sur les bâtiments les plus énergivores, de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un audit énergétique aboutissant à des préconisations de travaux - Engager les investissements nécessaires aux travaux de réduction des consommations <p>- Les bâtiments a priori les plus concernés sont (chiffres sur le chauffage uniquement hors électricité) :</p> <p style="padding-left: 20px;">Les stades nautiques (environ 204 kg eq CO₂/m², avec une forte part non réductible)</p> <p style="padding-left: 20px;">Parmi les gymnases : Portes de Lyon (110 kg eq CO₂/m²), Vaganay (53 kg eq CO₂/m²) et Seyssuel (48 kg eq CO₂/m²)</p> <p style="padding-left: 20px;">Le bâtiment de St Alban (125kg eq CO₂/m²)</p> <p style="padding-left: 20px;">Parmi les structures petite enfance : RAM de Malissol (43 kg eq CO₂/m²), Gem'Minis (43 kg eq CO₂/m²)</p>							
Avec qui?		Partenaires à consulter ou à associer à l'action		<u>Partenaire</u> Sans objet				<u>Rôle à jouer</u>			
Avec quels moyens?		Indicateurs d'évaluation		<p>Nombre de bâtiments et m² traités</p> <p>Niveaux de performance énergétique atteints (situation avant/après)</p>							
		Ressources à mobiliser		<p>ViennAgglo : Direction Infrastructures</p> <p>Partenaires / externe: BE pour Audit Energétique</p>							
Ressources financières				<u>Fonctionnement</u> : La plupart des aménagements proposés conduiront à une baisse des coûts inhérents au fonctionnement des bâtiments							
				<u>Investissement</u> : les investissements sont fonction des travaux engagés, non chiffrable à l'heure actuelle							

Quand?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats	Gain Carbone potentiel	<p>Hypothèse d'amélioration : Un gain variant de 5% (vitrages) à 40% (combles) peut être attendu (source diagnostic énergétique de territoire du Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy). Nous retiendrons 20% sur les bâtiments les plus énergivores d'ici 2020.</p> <p><u>Gain espéré : 163 Teq CO₂/an</u></p>								

Agriculture		Economie		Logement Construction		Déplacements		Interne		Transversal	
FICHE ACTION N°29											
Axe		Réduire les émissions du fonctionnement interne de ViennAgglo									
Domaine		Energie									
Titre de l'action		Poursuite de l'optimisation des usages des bâtiments communautaires									
Qui ?	Pilotage	Direction Infrastructure patrimoine et réseaux									
Pour qui ? Pourquoi ?	Objectifs de l'action	Certains bâtiments de ViennAgglo font l'objet d'usages différents à certains moments de la journée. L'objectif est de continuer de répondre aux besoins d'usage tout en réduisant les consommations énergétiques. Il s'agit pour cela de poursuivre des actions d'ores et déjà engagées.									
Quoi ? Comment ?	Contenu de l'action	<p>Afin de mieux optimiser l'occupation des locaux, en particulier des locaux à disposition du public type gymnases, petite enfance..., il convient de poursuivre le suivi précis des périodes d'occupation/inoccupation. Pour cela il s'agit de renseigner régulièrement l'indicateur d'usage dans la base de données énergétique des bâtiments constituant l'action de suivi</p> <p>En parallèle, il s'agit de poursuivre la politique de mutualisation de locaux, afin d'optimiser l'utilisation de l'énergie nécessaire à leur fonctionnement.</p> <p>Poursuite et renforcement du plan de sensibilisation de tous les utilisateurs aux économies d'énergie.</p> <p>Intégrer l'enjeu « énergie » dans les responsabilités des responsables de site : formation et information. Centralisation de l'information énergétique au niveau des responsables de sites pour avoir une action forte de pédagogie.</p> <p>Engager des possibilités de périodes de fermeture de certains bâtiments lors de grands froids (piscines par exemple).</p>									
Avec qui ?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	<u>Partenaire</u> Associations, clubs sportifs				<u>Rôle à jouer</u> Diffusion consigne, concertation					
Avec quels moyens ?	Indicateurs d'évaluation	Suivi et évolutions des consommations énergétiques des bâtiments concernés (ayant encore une marge de progression possible)									
	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : Direction Infrastructures Partenaires / externe: -									
	Ressources financières	<u>Fonctionnement</u> : - <u>Investissement</u> : -									
Quand ?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	Non quantifiable, en lien avec l'action 27									

Agriculture		Economie		Logement Construction		Déplacements		Interne		Transversal	
FICHE ACTION N°30											
Axe			Réduire les émissions du fonctionnement interne de ViennAgglo								
Domaine			Energie								
Titre de l'action			Etudier des filières nouvelles de sources d'énergie								
Qui ?	Pilotage		Direction Infrastructures, Equipements, Réseaux								
Pour qui ? Pourquoi ?	Objectifs de l'action		<p>Mieux optimiser les ressources énergétiques disponibles</p> <p>Réduire la consommation énergétique globale</p>								
Quoi ? Comment ?	Contenu de l'action		<p>Envisager le <u>microturbinage</u> sur les canalisations d'eau potable et sur les cours d'eau du territoire de l'agglomération. Il s'agit d'engager une étude de faisabilité permettant de connaître le potentiel énergétique disponible et les conditions de son utilisation.</p> <p><u>Eolien ponctuel</u> : il s'agit de micro éoliennes situées sur les toits des bâtiments ou sur des mâts d'éclairage public par exemple. Une étude de capacité devra identifier le gisement possible et la destination de l'électricité produite.</p> <p><u>Production solaire photovoltaïque</u> : lors de chaque nouvelle construction, l'opportunité de mise en place d'une toiture solaire devra être étudiée. Une étude de potentiel sur le PV sera réalisée.</p> <p><u>Méthanisation</u> des boues de station d'épuration : travail avec les STEP pour évaluer les possibilités de mise en place d'une méthanisation locale des boues de STEP permettant de réduire les transports et d'optimiser les traitements via une étude de faisabilité</p> <p>Utilisation des <u>calories des eaux usées</u> : les canalisations d'eaux usées transportent des calories chaleur qui peuvent être valorisées localement (chauffage de locaux, de piscine...). Cette valorisation nécessite la mise en place de systèmes de transferts (type pompe à chaleur). Une étude de faisabilité devra se faire en collaboration avec la Ville de Vienne. Des partenariats peuvent être recherchés avec des collectivités engagées dans les mêmes réflexions (Grand Lyon, Valenciennes, Levallois, Nanterre...).</p> <p><u>Géothermie</u> : les pompes à chaleur doivent être intégrées dans les réflexions préalables selon les secteurs et les possibilités d'installation répondant à des rendements suffisamment importants. Une étude du potentiel géothermique est à engager</p> <p><u>Chauffage collectif</u> : systématiser les réflexions concernant la mise en place de chaufferies collectives (en y privilégiant les solutions bois énergie mais pas seulement) lorsque ViennAgglo est Maître d'Ouvrage des réalisations.</p>								
Avec qui ?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action		Partenaire Experts énergie				Rôle à jouer Conseil, études préalables				

Avec quels moyens?	Indicateurs d'évaluation	KWh d'énergie renouvelable installés								
	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : direction des infrastructures								
		Partenaires / externe: -								
Ressources financières	<u>Fonctionnement</u> :									
	<u>Investissement</u> : fonction des aménagements qui seront réalisés									
Quand?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	Ce type d'action permet d'éviter des émissions de GES par ailleurs. Si 20% des consommations énergétiques de ViennAgglo sont couvertes par des énergies renouvelables (d'émissions quasiment nulles), les émissions évitées sont de l'ordre de 340 t eq CO ₂								

Agriculture		Economie		Logement Construction		Déplacements		Interne		Transversal	
FICHE ACTION N°31											
Axe			Réduire les émissions du fonctionnement interne de ViennAgglo								
Domaine			Déplacements								
Titre de l'action			Réduire la nécessité des déplacements professionnels grâce à la visioconférence								
Qui ?		Pilotage		Direction des Ressources Direction des Transports et des Déplacements							
Pour qui ? Pourquoi ?		Objectifs de l'action		Diminuer les émissions liées aux déplacements internes à Vienne et aux déplacements professionnels							
Quoi ? Comment ?		Contenu de l'action		<p>Les réunions de ViennAgglo avec ses partenaires ainsi que la collaboration dans le cadre du G4 nécessitent des déplacements nombreux pour la tenue de réunions de travail. Par ailleurs, une part non négligeable des déplacements professionnels ne se justifient pas par la présence physique impérative des personnes.</p> <p>Plusieurs axes sont engagés dans le cadre du PDA et doivent être poursuivis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Privilégier systématiquement le lieu de réunion là où il y a le plus de personnes concernées - Continuer à promouvoir de manière forte la visioconférence. Une période d'essai de la vidéoconférence sera mise en place pour créer une habitude de travail avec cet outil. Il est nécessaire que la sensibilisation à son usage soit forte en interne mais également en externe auprès des partenaires et prestataires. A ce titre, les réunions avec le Conseil Général ou la Préfecture à Grenoble devront être privilégiées sous forme de visioconférence. - Pour les prestations s'y prêtant, exiger, dans les cahiers des charges des fournisseurs, qu'une partie des réunions soient réalisées en visioconférence. - La salle de visioconférence de ViennAgglo pourra être prêtée à d'autres collectivités ou services de l'Etat, telle que la sous-préfecture, afin de réduire les déplacements. <p>Cette action est particulièrement importante dans le cadre du G4, facilitée par le fait que les partenaires du G4 sont eux aussi engagés dans des démarches de PCET.</p>							
Avec qui ?		Partenaires à consulter ou à associer à l'action		<u>Partenaire</u> Sytral, Région, Conseil Général 38, Préfecture Partenaires G4				<u>Rôle à jouer</u> Partenaire de l'utilisation visioconférence			
Avec quels moyens ?		Indicateurs d'évaluation		Nombre de réunions faites par visio-conférence							
		Ressources à mobiliser		ViennAgglo : tous les services Partenaires / externe: fournisseur de solution visioconférence							
		Ressources financières		<u>Fonctionnement</u> : abonnement visionconférence (environ 350€/mois) à mettre en regard des frais de déplacement évités <u>Investissement</u> : équipement collectif visioconférence complet : 10 000 €							

Quand?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	<p>Hypothèse d'amélioration : la visioconférence peut permettre de réduire de 5% les déplacements des véhicules de ViennAgglo</p> <p><u>Gain espéré : 5 Tq CO₂/an</u></p>								

Agriculture		Economie		Logement Construction		Déplacements		Interne		Transversal	
FICHE ACTION N°32											
Axe			Réduire les émissions du fonctionnement interne de ViennAgglo								
Domaine			Déplacements								
Titre de l'action			Continuer la promotion d'autres modes de déplacements professionnels que la voiture								
Qui ?		Pilotage		Direction des Ressources Direction des Transports et des Déplacements							
Pour qui ? Pourquoi ?		Objectifs de l'action		<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer les émissions liées aux consommations de carburant pour les déplacements professionnels - Rationnaliser les déplacements et simplifier l'usage des modes alternatifs à l'automobile 							
Quoi ? Comment ?		Contenu de l'action		<p>Des actions déjà engagées dans le cadre du PDA doivent être poursuivies :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avance de frais pour les déplacements en mettant à disposition des titres de transport sur les trajets les plus communs (mis en place en 2012 dans le cadre du PDA) : <ul style="list-style-type: none"> - billets TER Vienne-Lyon - tickets transports en communs à disposition pour Vienne, Lyon, Paris, Grenoble - Poursuivre les démarches engagées pour mettre en place un abonnement mutualisé sur les transports en commun: une carte non personnelle pouvant être utilisée en déplacements professionnel par tout agent de ViennAgglo sur le réseau L'Va et le réseau TER. - Pérenniser le Point Info Déplacement mis en place en 2012 permettant une communication claire et facile d'accès sur les correspondances bus-TER en gare de Vienne et dans les principales gares utilisées. - Pérenniser l'existence de référents point info déplacement sur les bus/train en interne qui peuvent apporter des renseignements techniques aux agents permettant de faciliter les déplacements en transports en commun. Ces référents peuvent être identifiés par réseau de TC - Autopartage en déplacements professionnels : il s'agit de mutualiser un véhicule avec d'autres personnes internes ou externes à ViennAgglo lors d'un déplacement professionnel. Etudier, dans le cadre du PDA, la mise en place d'un pool de véhicules à l'échelle de St Germain. 							
Avec qui ?		Partenaires à consulter ou à associer à l'action		<u>Partenaires</u> L'Va, Région, Sytral, Conseil Général				<u>Rôle à jouer</u> Travail sur l'abonnement mutualisé Vente de billets			
		Indicateurs d'évaluation		Evolution du ratio par personne des km professionnels en voiture Suivi des autres modes par validation des titres de transport et utilisation des vélos de service							

Avec quels moyens?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : Direction des Ressources (gestion des abonnements) Directions des Transports (suivi des indicateurs et référent)								
	Ressources financières	Partenaires / externe: - <u>Fonctionnement</u> : <u>Investissement</u> : Support à l'autopartage : environ 3000 €								
Quand?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	Hypothèse d'amélioration : L'objectif est d'obtenir un report de 20% des déplacements professionnels de la voiture vers les transports en communs ou modes doux. <u>Gain espéré : 20 teq CO₂/an</u>								

Agriculture		Economie		Logement Construction		Déplacements		Interne		Transversal	
FICHE ACTION N°33											
Axe		Réduire les émissions du fonctionnement interne de ViennAgglo									
Domaine		Transport de personnes									
Titre de l'action		Justification des choix de déplacement pour les agents et élus de ViennAgglo									
Qui ?	Pilotage	Direction des Ressources									
Pour qui ? Pourquoi ?	Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer les émissions liées aux consommations de carburant pour les déplacements professionnels - Inciter massivement à l'utilisation des transports en commun et modes doux 									
Quoi ? Comment ?	Contenu de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer auprès des personnels et des élus sur la mise en place d'une règle visant à privilégier les déplacements en transports en commun (tram, train, bus) ou en modes doux dans le cadre des déplacements professionnels - Mise en place d'une règle d'utilisation de la voiture en déplacement professionnel imposant : <ul style="list-style-type: none"> - l'utilisation du train plutôt que l'avion ou la voiture pour les déplacements hors agglomération - l'utilisation prioritaire des transports en commun urbains ou des vélos plutôt que de la voiture en agglomération - Exiger systématiquement une justification lors : <ul style="list-style-type: none"> - de l'utilisation des voitures dans les déplacements professionnels, à tous les échelons de la collectivité - de l'utilisation de l'avion au lieu du train <p>Pour être efficaces et partagées ces règles doivent s'appliquer à tous : aux agents, quels qu'ils soient, ainsi qu'aux élus.</p>									
Avec qui ?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	<u>Partenaire</u>				<u>Rôle à jouer</u>					
Avec quels moyens ?	Indicateurs d'évaluation	Evolution des coûts des remboursements de déplacements par modes									
	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : Direction des Ressources									
	Ressources financières	Partenaires / externe: -									
Quand ?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	Hypothèse d'amélioration : Cette action s'intègre dans les objectifs et les gains d'émissions de l'action 32									

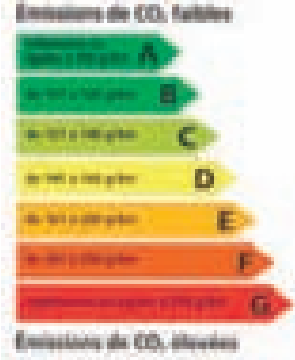
Agriculture		Economie		Logement Construction		Déplacements		Interne		Transversal	
FICHE ACTION N°34											
Axe		Réduire les émissions du fonctionnement interne de ViennAgglo									
Domaine		Déplacements									
Titre de l'action		Promouvoir et faciliter les déplacements domicile-travail vélos pour les agents de ViennAgglo									
Qui ?	Pilotage	Direction des Ressources Direction des Transports et des Déplacements									
Pour qui ? Pourquoi ?	Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire l'utilisation de la voiture personnelle - Renforcer et faciliter l'utilisation des modes doux 									
Quoi ? Comment ?	Contenu de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge du coût de la consigne vélos de St Germain par ViennAgglo pour les salariés : cette action est portée par le PDA en gare de Vienne et à St Germain. - Mettre à disposition des agents des vélos ou vélos assistance électrique utilisables pour les déplacements domicile-travail, en particulier pour les déplacements de midi. Cela nécessite au préalable un cadrage juridique concernant la notion d'avantages en nature. - Communiquer en interne sur les équipements présents et accessibles tels que la douche, les consignes... Dans le cadre du PDA, un programme d'équipement des sites est à engager. - Pour les vélos personnels utilisés en déplacements domicile-travail : prise en charge de l'entretien sur une base forfaitaire annuelle et grâce à un partenariat avec un prestataire local. 									
Avec qui ?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	<u>Partenaire</u> Prestataire entretien vélos				<u>Rôle à jouer</u> Politique tarifaire, partenariat					
Avec quels moyens ?	Indicateurs d'évaluation	Nombre d'utilisateurs des vélos									
	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : communication interne									
		Partenaires / externe: prestataire externe entretien cycles									
Ressources financières	<u>Fonctionnement</u> : 3000 €/an										
	<u>Investissement</u> : 1000€ / VAE										
Quand ?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	Hypothèse d'amélioration : nous supposons que parmi les agents effectuant des déplacements domicile-travail inférieurs à 3 km, 50% de report de la voiture vers le vélo. Gain espéré : environ 5% des déplacements domicile-travail en voiture soit environ 25 t eq CO₂									

Agriculture		Economie		Logement Construction		Déplacements		Interne		Transversal	
FICHE ACTION N°35											
Axe			Réduire les émissions du fonctionnement interne de ViennAgglo								
Domaine			Achats								
Titre de l'action			Réduire la consommation de papier de ViennAgglo								
Qui ?	Pilotage		Direction des Ressources Direction de la Communication								
Pour qui ? Pourquoi ?	Objectifs de l'action		<ul style="list-style-type: none"> - Le papier fait partie des matériaux très utilisés dans une collectivité et dont les consommations peuvent facilement être réduites. Cette réduction agit sur les émissions de GES mais également sur les économies de la ressource. 								
Quoi ? Comment ?	Contenu de l'action		<ul style="list-style-type: none"> - Eviter les impressions systématiques en augmentant la dématérialisation : engager un audit interne sur les possibilités maximales de dématérialisation, en particulier pour les documents en échange avec les autres collectivités et les rapports d'activités - Développer une solution informatique fiable pour la signature de pièces officielles - Réglage des imprimantes pour avoir par défaut l'impression recto-verso noir et blanc - Augmenter la capacité de sauvegarde informatique pour diminuer les impressions des mails - Optimiser les impressions de travail et des pièces annexes de conseils communautaires - Promouvoir les agendas électroniques et tablettes, pour les agendas et calendriers - Diffuser majoritairement la communication événementielle par voie électronique - Mise en place d'une communication interne forte pour promouvoir : <ul style="list-style-type: none"> o L'utilisation de papier imprimé comme papier brouillon en mettant en place des bacs à brouillon dans les bureaux : brouillon manuel ou imprimante selon les possibilités o L'impression recto-verso et multipages pour les brouillons, o Le reflexe de documents dématérialisés lorsque c'est possible 								
Avec qui ?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action		<u>Partenaire</u> Communes, délégataires, services de l'Etat				<u>Rôle à jouer</u> Travail collaboratif pour dématérialiser les documents officiels				

Avec quels moyens?	Indicateurs d'évaluation	Evolution des commandes totales de papier								
	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : Commande publique, service communication, service informatique								
		Partenaires / externe: -								
Ressources financières	<u>Fonctionnement</u> : Economies sur les fournitures									
	<u>Investissement</u> :									
Quand?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	Hypothèse d'amélioration : l'objectif est une réduction de 40% des consommations de papier. <u>Gain espéré : 5 teq CO₂/an pour le papier</u>								

Agriculture		Economie		Logement Construction		Déplacements		Interne		Transversal	
FICHE ACTION N°36											
Axe			Réduire les émissions du fonctionnement interne de ViennAgglo								
Domaine			Achats								
Titre de l'action			Prise en compte des GES dans la commande publique durable								
Qui ?		Pilotage		Service Commande Publique							
Pour qui ? Pourquoi ?		Objectifs de l'action		<p>Limiter les émissions de gaz à effet de serre des achats de services, fournitures et travaux liés à la commande publique en y intégrant des clauses environnementales.</p>							
Quoi ? Comment ?		Contenu de l'action		<p>Le Code des Marchés Publics offre différentes possibilités pour inscrire des clauses environnementales dans les appels d'offre. Certains marchés (les plus importants ou pour lesquels l'empreinte carbone à un poids suffisant) peuvent donner lieu à une réflexion préalable en la matière. Dans le cadre de la lutte contre les GES les clauses environnementales peuvent être inscrites à 3 étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lors de la définition des besoins : - L'évaluation des émissions de GES de l'offre grâce à des caractéristiques environnementales incluses dans les performances ou exigences fonctionnelles (art. 6 Code des Marchés Publics). La proposition de variantes permettant aux candidats d'exprimer une offre avec une meilleure prise en compte des émissions de GES (art. 50 du Code des Marchés Publics) - Dans les conditions d'exécution de la prestation : La prise en compte d'éléments à caractère environnemental dans les conditions d'exécution d'un marché (art. 14 Code des Marchés Publics). - Dans les conditions d'attribution du marché : l'intégration systématique du critère « performance en matière de protection de l'environnement » dans les critères d'attribution du marché avec une pondération de x % (art. 53 du Code des Marchés Publics). Il conviendra que les émissions de GES soient une composante de ce critère. <p>L'article 45 du Code des Marchés Publics permet en outre d'intégrer des demandes spécifiques dans la sélection des candidats, qui concernent des aspects techniques : l'engagement de procédure de réduction des émissions GES, la mise à disposition de systèmes de visioconférence...</p> <p>Lors de l'achat de matériel électrique (informatique, machines...), le critère consommation énergétique devra être un des premiers critères de choix.</p> <p>La sélection de produits plus écologiques doit s'accompagner d'une formation à l'utilisation de ces produits (dosage, stockage, dilution...) et d'une promotion en interne.</p>							
Avec qui ?		Partenaires à consulter ou à associer à l'action		<u>Partenaire</u>				<u>Rôle à jouer</u>			

Avec quels moyens?	Indicateurs d'évaluation	Suivi des marchés sur les critères environnementaux : Nombre de marchés+montant en € d'achats avec critères environnementaux								
	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : tous les services engageant une commande								
		Partenaires / externe: -								
	Ressources financières	<u>Fonctionnement</u> : <u>Investissement</u> : -								
Quand?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	Non quantifiable								

Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements	Interne	Transversal
FICHE ACTION N°37					
Axe		Réduire les émissions du fonctionnement interne de ViennAgglo			
Domaine		Achats			
Titre de l'action		Réduire le poids carbone des véhicules			
Qui ?	Pilotage	Direction des Infrastructures, équipements et réseaux Direction des Transports			
Pour qui ? Pourquoi ?	Objectifs de l'action	Réduire, grâce à des critères de choix orientés vers le moindre impact carbone, les émissions de gaz à effet de serre liées à la fabrication et à l'usage des véhicules.			
Quoi ? Comment ?	Contenu de l'action	<p>Tous les nouveaux achats de véhicules devront faire l'objet d'une réflexion quant à leur impact sur les émissions de gaz à effet de serre. Le critère « émissions carbone » devra être un critère suffisamment important par rapport aux autres critères de choix. A ce titre, l'étude réalisée par le PDA sur le parc interne nécessitera un approfondissement.</p> <p>Il s'agira donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Limiter le nombre de véhicules au strictement indispensable pour le fonctionnement de la collectivité. La réflexion amont doit donc porter sur la justification de l'achat par rapport à d'autres solutions et la mise en place d'un pool de véhicules permettant une gestion optimisée. - Choisir des véhicules présentant les consommations minimales et les émissions de gaz à effet de serre situés dans les classes A (< 100g eq CO2/km) ou B (<120g eq CO2/km). Les véhicules électriques doivent faire partie du choix de la réflexion d'achat. - Poursuivre la veille sur les avancées technologiques permettant de réduire les émissions : types de motorisation, carburants. Systématiser la réflexion sur ces véhicules lors de l'achat (véhicules électriques, autre...) - Promouvoir en parallèle d'autres modes de déplacement afin de limiter le besoin 			
Avec qui ?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	Partenaire Fournisseurs	Rôle à jouer Recherche de véhicules à moindre impact		
	Indicateurs d'évaluation	Consommation moyenne et émissions/km moyennes du parc automobile, évolution			
Avec quels moyens ?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : Achats, maintenance Partenaires / externe : -			

	Ressources financières	<u>Fonctionnement</u> : devrait plutôt conduire à des économies sur la durée de vie du véhicule <u>Investissement</u> : surcoût éventuel selon le type de véhicule								
Quand?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	<u>Hypothèse</u> : A terme, 100% du parc en classe < 100 g eq CO ₂ /km, soit si l'on considère une moyenne actuelle à 130 g eq CO ₂ /km Gain espéré : 20 à 25 teq CO₂/an environ								

Agriculture		Economie		Logement Construction		Déplacements		Interne		Transversal	
FICHE ACTION N°38											
Axe		Réduire les émissions du fonctionnement interne de ViennAgglo									
Domaine		Déchets									
Titre de l'action		Poursuite de la sensibilisation sur la réduction des déchets									
Qui ?	Pilotage	Direction de l'Environnement									
Pour qui? Pourquoi?	Objectifs de l'action	La gestion des déchets des ménages de l'agglomération est une source importante des émissions de gaz à effet de serre de l'activité de ViennAgglo. L'objectif de l'action est de réduire à la source les quantités à gérer.									
Quoi ? Comment?	Contenu de l'action	<p>En lien étroit avec le Plan de Prévention Déchet qui constitue le cadre de mise en œuvre de cette action, il s'agira d'engager une communication et une sensibilisation forte sur les thématiques de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'importance du tri de déchets grâce à une intensification du tri - La réduction des emballages par le choix des consommateurs en amont - Le surcoût que la gestion des déchets représente pour le consommateur lors de son achat <p>Des opérations peuvent être menées en partenariat avec les grandes surfaces.</p>									
Avec qui?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	<p style="text-align: center;"><u>Partenaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Commerces 					<p style="text-align: center;"><u>Rôle à jouer</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffusion de l'information à la source 				
Avec quels moyens?	Indicateurs d'évaluation	Quantités d'ordure ménagère résiduelle : suivi des tonnages									
	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : service environnement									
		Partenaires / externe: grandes surfaces									
	Ressources financières	<p><u>Fonctionnement</u> : doit permettre une réduction des coûts de traitement et de collecte</p> <p><u>Investissement</u> : Communication annuelle : cf plan de prévention déchets</p>									
Quand?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	<p><u>Hypothèse</u> : réduction de 7% des déchets à gérer pour la collectivité, appliquée sur le poids carbone total de la fin de vie des OM</p> <p><u>Gain espéré</u> : 360 t eq CO₂/an</p>									

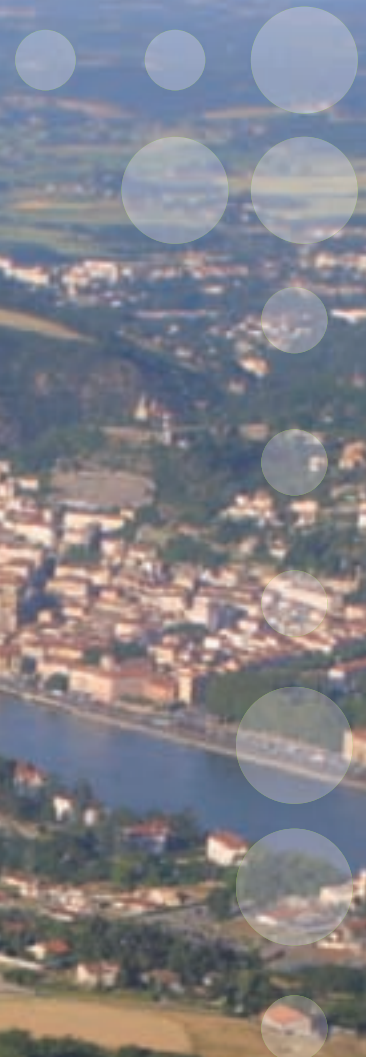
Agriculture		Economie		Logement Construction		Déplacements		Interne		Transversal	
FICHE ACTION N°39											
Axe		Réduire les émissions du fonctionnement interne de ViennAgglo									
Domaine		Déchets									
Titre de l'action		Poursuite de l'optimisation des collectes de déchets									
Qui ?	Pilotage	Direction de l'Environnement									
Pour qui ? Pourquoi ?	Objectifs de l'action	Réduire l'impact carbone des collectes de déchets ménagers et tri									
Quoi ? Comment ?	Contenu de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la politique d'optimisation des fréquences de collecte. Le travail doit porter à la fois sur les fréquences et sur les parcours de collecte - Poursuite des formations à l'éco conduite des agents - Intégrer systématiquement l'optimisation des collectes dans les choix d'aménagement des espaces collectifs de bacs de collecte pour les nouveaux projets (choisir l'emplacement judicieux permettant le moindre déplacement, pas de collecte PAP en interne de lotissements...) - Accompagner cette politique d'une communication régulière auprès de la population 									
Avec qui ?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	Partenaire Prestataires de collecte				Rôle à jouer S'engager dans les mêmes démarches					
Avec quels moyens ?	Indicateurs d'évaluation	Kilomètres parcourus en collecte/habitant									
	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : Direction Environnement Partenaires / externe : ville de Vienne									
	Ressources financières	<u>Fonctionnement</u> : -communication : 3000 €/an L'optimisation représente un gain financier <u>Investissement</u> :									
Quand ?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	Une part commune avec hypothèse de l'action 38. Cette action engendre également une réduction des consommations liées à la collecte. L'hypothèse est une réduction de ces consommations de l'ordre de 5% dans la mesure où l'essentiel de l'effort a déjà été fait. <u>Gain espéré : 23 teq CO₂ /an</u>									

Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements	Interne	Transversal
FICHE ACTION N°40					
Axe		Réduire les émissions du fonctionnement interne de ViennAgglo			
Domaine		Transversal			
Titre de l'action		Formation, sensibilisation et mobilisation des élus et services			
Qui ?	Pilotage	Direction de l'environnement			
Pour qui ? Pourquoi ?	Objectifs de l'action	<p>Continuer la sensibilisation</p> <p>Obtenir des comportements responsables au quotidien et améliorer le bilan écologique des pratiques, des achats et des événements organisés ou soutenus par ViennAgglo.</p> <p>Accompagner les élus dans la prise de décisions</p> <p>Inscrire les politiques internes dans les orientations du Plan Climat</p>			
Quoi ? Comment ?	Contenu de l'action	<p>Sensibiliser tous les élus et agents de façon participative et régulière</p> <p>Information et sensibilisation de tous les élus (fréquence à définir)</p> <p>Les enjeux de la réduction des émissions de GES : enjeux environnementaux, exigences réglementaires, engagements de ViennAgglo</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les pratiques à promouvoir et les pratiques à changer - L'intégration de la problématique carbone dans les politiques de ViennAgglo - Le programme d'actions : à faire, progrès, engagements <p>Information régulière des agents sur : (fréquence à définir)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les progrès réalisés - Les bons gestes à faire - L'actualité du changement climatique et de la lutte contre les GES <p>Information des élus, de manière régulière, pour une meilleure traduction des engagements internes de ViennAgglo dans les politiques publiques et les choix municipaux : le critère carbone et changement climatique devient un réflexe.</p> <p><u>Mise en place d'un guide éco-agent :</u></p> <p>Engager la rédaction d'un guide éco-agent. Les sujets pouvant être abordés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les achats (hors commande publique) : privilégier les produits labellisés (label français ou européen sur l'environnement), les produits recyclés. Privilégier les produits durables aux produits jetables (utiliser des recharges) - La communication : supports de communication, optimisation des supports papier, imprimeurs Imprim'Vert, - Événementiel : systématiser la réflexion sur les éco-événements (intégrant les autres éléments de la charte) : moindre consommation d'énergie (lumière naturelle, led), limitation des consommations d'eau, limitation des produits à usage unique (vaisselle, bouteilles d'eau jetables), sensibilisation au tri, points de collecte 			

		<ul style="list-style-type: none"> - Le transport lors d'évènement ou de réunions : localisation et desserte par les transports en commun, facilités offertes pour les utilisateurs de TC, compensation carbone des organisateurs et participants, réduction des prix d'entrée pour les utilisateurs de transports en commun - L'alimentation : lors des buffets, repas, lunchs... organisés par la collectivité, privilégier les circuits courts, produits de saison, limitation des emballages, produits de l'agriculture biologique. - Cadeaux : poids carbone des cadeaux et outils de communication événementielle, recherche d'éléments issus des territoires de coopération <p>Promouvoir les éco-manifestations : Eco-conditionnalité des aides pour les événements : le guide intégrera cette dimension.</p> <p>La remise du guide sera accompagnée d'une sensibilisation auprès des services concernant le poids carbone des achats et commandes et la responsabilité de chacun dans ses choix.</p>								
Avec qui?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	<u>Partenaire</u> AGEDEN			<u>Rôle à jouer</u> Information, formation, veille					
Avec quels moyens?	Indicateurs d'évaluation	Nombre d'élus et d'agents ayant participé à des actions de sensibilisation Evolution des émissions de GES								
	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : DGS, service communication, RH								
		Partenaires / externe : Ageden								
Ressources financières		<u>Fonctionnement</u> : Communication interne (outils)								
		Coût d'une sensibilisation par l'Ageden								
		<u>Investissement</u> : -								
Quand?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	Non quantifiable								

Agriculture		Economie		Logement Construction		Déplacements		Interne		Transversal	
FICHE ACTION N°41											
Axe			Réduire la vulnérabilité de ViennAgglo								
Domaine			Adaptation au changement climatique								
Titre de l'action			Economies d'eau dans la collectivité								
Qui ?	Pilotage		Direction de l'Environnement								
Pour qui ? Pourquoi ?	Objectifs de l'action		Réduire les consommations d'eau par la collectivité afin d'anticiper les tensions hydriques prévisibles								
Quoi ? Comment ?	Contenu de l'action		<p>L'économie d'eau devra concerner les bâtiments et les espaces verts:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appareillage : installation d'appareillages permettant des économies à l'usage tels que réducteur de pression, bouton poussoirs aux lavabos et douches des équipements sportifs, arrosages goutte à goutte des espaces verts... - Communication in-situ : mise en place d'une communication près des points d'eau pour appeler à l'économie et sensibiliser les utilisateurs (autocollants, affiches) - Sensibilisation générale : communication via les outils d'information de ViennAgglo auprès de la population pour engager le changement des pratiques 								
Avec qui ?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action		Partenaire Communes			Rôle à jouer Relais et mise en place des mesures dans les bâtiments communaux					
Avec quels moyens ?	Indicateurs d'évaluation		Evolution des consommations par an								
	Ressources à mobiliser		ViennAgglo : Direction des infrastructures, des équipements et des réseaux, Direction de l'environnement								
			Partenaires / extérieurs : -								
	Ressources financières		<u>Fonctionnement</u> : permet des économies <u>Investissement</u> : 10 000 € pour appareillage et communication								
Quand ?	Planning prévisionnel		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel		Action d'adaptation: pas de gain carbone attendu								

TRANSVERSAL



Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements	Interne	Transversal					
FICHE ACTION N°42										
Axe		Mettre en œuvre le PCET								
Domaine		Transversal								
Titre de l'action		Créer un pôle de compétence du Plan Climat								
Qui ?	Pilotage	ViennAgglo								
Pour qui? Pourquoi?	Objectifs de l'action	Fédérer et réunir l'ensemble des informations et des acteurs du Plan Climat dans les domaines de l'agriculture, de la construction. Disposer d'un pôle de ressources et de compétences à l'échelle du territoire de l'Agglomération.								
Quoi ? Comment?	Contenu de l'action	<p>Faire de ViennAgglo (chargé de mission PCET) un centre de ressource Plan Climat à l'échelle du territoire de l'agglomération permettant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fournir l'information : sur les aides techniques, aides aux travaux... - Renvoyer sur les partenaires compétents (AGEDEN, RAEE, CMA...), - Développer un accueil unique « plan climat » pour les différents domaines du PCET, - Référencer les entreprises et artisans du développement durable pour l'ensemble du territoire. <p>Renforcer le partage d'expériences entre les territoires en s'appuyant sur les groupes de travail du pôle métropolitain (G4)</p>								
Avec qui?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	<p style="text-align: center;"><u>Partenaire</u></p> RAEE, AGEDEN, Ademe Communes		<p style="text-align: center;"><u>Rôle à jouer</u></p> Fourniture d'information Relais de l'information						
	Indicateurs d'évaluation	Visite, fréquentation du pôle de compétence								
Avec quels moyens?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : chargé de mission PCET								
	Budget à mobiliser	Partenaires / extérieurs : AGEDEN selon conventionnement Fonctionnement : inclus poste chargé de mission Investissement :								
Quand?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	<u>Non chiffrable mais participe activement au changement de comportement et à la mise en œuvre effective du PCET</u>								

Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements	Interne	Transversal					
FICHE ACTION N°43										
Axe		Mettre en œuvre le PCET								
Domaine		Suivi								
Titre de l'action		Suivi des émissions de GES du territoire								
Qui ?	Pilotage	ViennAgglo								
Pour qui? Pourquoi?	Objectifs de l'action	Rendre visible les actions menées dans le cadre du PCET par un suivi des émissions et une communication des résultats.								
Quoi ? Comment?	Contenu de l'action	Publier annuellement les résultats des estimations d'émissions de GES de l'OREGES. Accompagner la publication d'une estimation des quantités de GES évités grâce aux actions menées.								
Avec qui?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	<u>Partenaire</u> RAEE, Atmo Rhône Alpes – SUP' Air		<u>Rôle à jouer</u> Fournisseur de la donnée						
	Indicateurs d'évaluation	Publication annuelle du suivi cadastral des émissions								
Avec quels moyens?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : Chargé de missions PCET et communication								
	Budget à mobiliser	Partenaires / extérieurs : Atmo Rhône Alpes / SUP' AIR Fonctionnement : adhésion SUP' AIR Investissement :								
Quand?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	Non quantifiable								

Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements	Interne	Transversal					
FICHE ACTION N°44										
Axe		Mettre en œuvre le PCET								
Domaine		Formation								
Titre de l'action		Formation des scolaires aux enjeux climatiques et à la lutte contre les émissions GES								
Qui ?	Pilotage	ViennAgglo								
Pour qui? Pourquoi?	Objectifs de l'action	Former les étudiants des établissements secondaires et supérieurs aux problématiques climatiques et à la prise en compte de l'enjeu carbone.								
	Contenu de l'action	<p>Interventions de professionnels dans les établissements secondaires et dans l'IUT GEA. Les interventions devront porter sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le constat climatique et ses conséquences, - Le poids des émissions de GES dans les différents domaines, - Un zoom de l'enjeu carbone dans la filière concernée, - L'enjeu énergétique et sa place dans notre quotidien (logement, école, déplacements). <p>Pour être efficaces, ces interventions devront être intégrées dans un module de formation adéquate. Le retour d'expérience de l'action menée par l'AGEDEN auprès des établissements de Vienne est à prendre en compte.</p> <p>Le coût d'intervention est supporté par la collectivité dans un objectif de promotion de la démarche.</p>								
Avec qui?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	<p style="text-align: center;"><u>Partenaire</u></p> <p>AGEDEN Intervenant extérieur</p>		<p style="text-align: center;"><u>Rôle à jouer</u></p> <p>Education à l'énergie et au climat, Formation, sensibilisation</p>						
	Indicateurs d'évaluation	Nombre d'élèves sensibilisés								
Avec quels moyens?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : chargé de mission PCET								
	Budget à mobiliser	Partenaires / extérieurs : - Fonctionnement : coût intervention : environ 4000 €/an Investissement :								
Quand?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	Non quantifiable								

Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements	Interne	Transversal					
FICHE ACTION N°45										
Axe		Mettre en œuvre le PCET								
Domaine		Energie								
Titre de l'action		Augmenter la part des énergies renouvelables sur le territoire								
Qui ?	Pilotage	ViennAgglo								
Pour qui? Pourquoi?	Objectifs de l'action	Augmenter les EnR dans le mix énergétique du territoire et encourager à la production d'EnR.								
Quoi ? Comment?	Contenu de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat entre les communes et le Syndicat Energies de l'Isère pour la fourniture d'un mix énergétique contenant plus d'EnR aux communes du territoire, - Partenariat Communes – ViennAgglo – SE pour le soutien à des projets d'EnR par les particuliers, - Opération « Coup de Soleil » pour le solaire thermique : financement d'une partie des installations de solaire thermique pendant 3 ans pour « booster » la mise en œuvre, - Promotion des réseaux de chaleur bois énergie, - Promotion et aides au montage administratif de photovoltaïque sur les bâtiments agricoles et les toitures de ZA, - Evaluation du potentiel du petit éolien. 								
Avec qui?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	<u>Partenaire</u>		<u>Rôle à jouer</u>						
		AGEDEN Banque		Expertise technique et référent Mise en place de l'écopret						
	Indicateurs d'évaluation	MWh de production en EnR sur le territoire								
Avec quels moyens?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : Direction de l'Aménagement Urbain								
	Budget à mobiliser	Partenaires / extérieurs : Organisme bancaire								
		Fonctionnement : enveloppe solaire thermique : 1500€/installation avec une enveloppe annuelle de 30 000€								
		Investissement :								
Quand?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	Hypothèse : non quantifiable (selon nombre de projets, type d'énergie...) <u>Pour information :</u> Photovoltaïque : 15 kg eq CO ₂ économisé pour 1000 kWh produit par rapport au mix électrique français. Plaquettes forestières : 217 kg eq CO ₂ économisé pour 1000 kWh produit par rapport au gaz.								

Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements	Interne	Transversal					
FICHE ACTION N°46										
Axe		Mettre en œuvre le PCET								
Domaine		Suivi								
Titre de l'action		Charte d'engagement des partenaires du Plan Climat du Pays Viennois								
Qui ?	Pilotage	ViennAgglo / Vienne / Advivo								
Pour qui ? Pourquoi ?	Objectifs de l'action	Faire s'engager les acteurs du territoire et initier le changement.								
Quoi ? Comment ?	Contenu de l'action	<p>Encourager les partenaires acteurs du territoire à s'engager dans une charte du Plan Climat. La Charte fixera des obligations de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre d'actions de réduction des émissions de GES, - Augmentation de la part des EnR vers les + 20%, - Rendre compte annuellement des progrès et des actions engagées, - Etre le relais de l'information et de la sensibilisation. <p>Les signataires pourront être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les communes de ViennAgglo pour l'exemplarité, - Les grands partenaires du territoire (CCI, CA, SE38, OPAC, L'Va, établissements scolaires, hôpital...), - Les entreprises, - Des particuliers. <p>La signature se fera lors d'une journée du Plan Climat avec mise en avant et communication événementielle des signataires.</p>								
Avec qui ?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	<u>Partenaire</u>		<u>Rôle à jouer</u>						
		Partenaires institutionnels		Promoteur de la Charte						
	Indicateurs d'évaluation	Nombre de signataires de la Charte								
Avec quels moyens ?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : Chargé de mission PCET								
	Budget à mobiliser	Partenaires / extérieurs : - Fonctionnement : - Investissement : -								
Quand ?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	Non quantifiable								

Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements	Interne	Transversal					
FICHE ACTION N°47										
Axe		Transversal								
Domaine		Planification								
Titre de l'action		Document de planification intercommunal								
Qui ?	Pilotage	ViennAgglo								
Pour qui? Pourquoi?	Objectifs de l'action	Engager la réflexion de la planification à l'échelle intercommunale sur des problématiques d'aménagement, de déplacements, d'énergie...								
Quoi ? Comment?	Contenu de l'action	<p>Elaboration d'un PADD intercommunal, tel qu'il est exprimé dans le projet d'agglomération et intégrant particulièrement les questions d'énergie, de gaz à effet de serre et de problématiques connexes (transport, urbanisation...).</p> <p>Proposer l'élaboration d'un document de planification intercommunal autour des thématiques de l'énergie, des transports, de l'urbanisme, permettant de guider les documents existants à l'échelle communale.</p>								
Avec qui?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	<u>Partenaire</u> Communes		<u>Rôle à jouer</u> Elaboration et mise en œuvre						
	Indicateurs d'évaluation	Réalisation du PADD intercommunal.								
Avec quels moyens?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : Direction de l'Aménagement Urbain								
	Budget à mobiliser	Partenaires / extérieurs : - Fonctionnement : Investissement :								
Quand?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	Non quantifiable								

Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements	Interne	Transversal					
FICHE ACTION N°48										
Axe		Adaptation au changement climatique								
Domaine		Adaptation								
Titre de l'action		Augmenter la place de la nature en ville								
Qui ? Pour qui? Pourquoi? Quoi ? Comment?	Pilotage	Ville de Vienne, Communes, ViennAgglo								
	Objectifs de l'action	Plus de verdure et de nature en ville pour lutter contre les effets de chaleur urbaine.								
	Contenu de l'action	Engager la création de milieux végétalisés dans les espaces urbains qui sont aujourd'hui à forte tendance minéral : <ul style="list-style-type: none"> - Carrés de verdure, - Murs végétalisés, - Toitures végétalisés. 								
Avec qui?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	<u>Partenaire</u> Communes		<u>Rôle à jouer</u> Relais et acteurs						
	Indicateurs d'évaluation	Surfaces de milieux végétalisés en Ville et évolution								
Avec quels moyens?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : Direction des Infrastructures, Equipements, Réseaux, Service Urbanisme								
	Budget à mobiliser	Partenaires / extérieurs : Ville de Vienne : service Espaces Verts, Communes Fonctionnement : A définir avec service espaces verts Investissement :								
Quand?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	Non quantifiable								

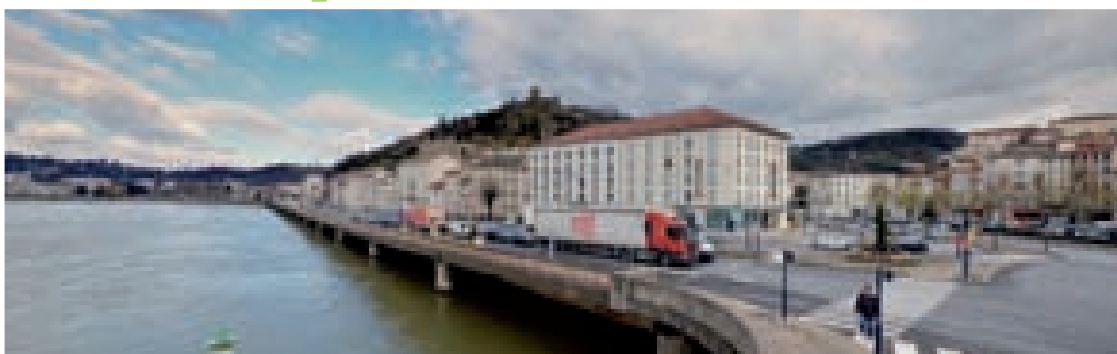
Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements	Interne	Transversal					
FICHE ACTION N°49										
Axe		Urbanisme et construction durable								
Domaine		Sensibilisation								
Titre de l'action		Sensibilisation des élus et décideurs sur le logement durable								
Qui ?	Pilotage	ViennAgglo								
Pour qui? Pourquoi?	Objectifs de l'action	<p>Le logement est un gros consommateur d'énergie. Il s'agit donc d'informer et de mobiliser régulièrement les élus sur le logement durable : construction, usage, planification.</p> <p>Il s'agit également de fournir aux élus les outils pour confronter les projets communaux aux enjeux du Plan Climat</p>								
Quoi ? Comment?	Contenu de l'action	<p>Session de sensibilisation / information auprès des élus et décideurs sur les sujets de</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'urbanisme durable : la prise en compte des enjeux environnementaux dans l'urbanisme - Le logement durable : évolutions techniques, objectifs de consommation énergétique, prise en compte des matériaux, des usages, intégration des énergies renouvelables - Les usages de l'énergie dans le logement - Les intérêts des économies d'énergie et les moyens d'y parvenir dans un logement neuf et dans un logement ancien. <p>Les sessions sont à destination de tous les élus du territoire, tant il est vrai que la thématique est transversale et ne doit pas s'arrêter aux maires et adjoints à l'urbanisme.</p> <p>Une session est à organiser avant 2014 et une session entre 2014 et 2020</p> <p>Elaboration d'une grille de climato-compatibilité pour les projets urbain permettant d'évaluer simplement la prise en compte des enjeux du Plan Climat dans les projets en aidant à se poser les bonnes questions sur l'énergie, le choix des matériaux, les transports, les déchets... Cet outil est à destination des élus qui l'appliquent sur les projets communaux et peuvent la diffuser en direction des projets privés</p>								
Avec qui?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	<u>Partenaire</u>		<u>Rôle à jouer</u>						
		Ageden		Conseil, Formation						
		Communes		Relais et acteurs						
		ViennAgglo		Coordinateur						
	Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre de participants aux sessions de formation</p> <p>Nombre d'utilisation de la grille de climato-compatibilité</p>								
Avec quels moyens?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : Direction Aménagement Urbain								
	Budget à mobiliser	Partenaires / extérieurs : Communes : élus, AGEDEN : intervenant formation								
		Fonctionnement :								
		Investissement :								
Quand?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	Non quantifiable								

Agriculture	Economie	Logement Construction	Déplacements	Interne	Transversal
FICHE ACTION N°50					
Axe		Mettre en œuvre le Plan Climat			
Domaines		Tous les domaines, en interne et territorialement			
Titre de l'action		Mettre en œuvre le plan d'actions : moyens humains			
Qui ?	Pilotage	ViennAgglo			
Pour qui? Pourquoi?	Objectifs de l'action	Avoir les moyens humains de mettre en œuvre et animer le PCET en interne et sur le territoire.			
Quoi ? Comment?	Contenu de l'action	<p>La mise en œuvre des actions du Plan Climat nécessite des ressources humaines dédiées. 3 stratégies possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La redéfinition d'un poste existant pour l'axer prioritairement sur cette mission OU ○ L'appel à un prestataire externe associé à un travail interne plus léger OU ○ La mutualisation d'un poste d'animateur du Plan Climat avec les partenaires. Compte tenu de la charge de travail que cela représente, cette solution nécessite que le poste soit consacré à 100% à cette tâche. <p>Profil : connaissance de la problématique gaz à effet de serre, plan climat, connaissance des collectivités. Le poste devra nécessairement être transversal, de manière à disposer de la vision multithématiques nécessaire. Les moyens humains engagés devront bénéficier d'une implication forte de la DGS.</p> <p>Mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre et initier les actions du Bilan Carbone interne - Faire le lien avec le PCET - Animer la sensibilisation et l'information dans les services - Interlocuteur des partenaires externes - Assurer le suivi et l'évaluation des actions - Piloter le projet <p>Cette action doit s'accompagner de la définition de relais dans chaque service : un interlocuteur Plan Climat dans chaque service.</p> <p>Dans le cas de l'appel à un prestataire externe, ce dernier ne peut avoir qu'un apport technique, n'affranchissant pas ViennAgglo d'une implication et d'un portage interne fort.</p> <p>Il est souhaitable que le poste soit mutualisé entre les trois structures porteuses du PCET.</p>			
Avec qui?	Partenaires à consulter ou à associer à l'action	<u>Partenaire</u>		<u>Rôle à jouer</u>	

	Indicateurs d'évaluation	Présence d'un chargé de mission Temps passé sur l'animation du PCET								
Avec quels moyens?	Ressources à mobiliser	ViennAgglo : DRH, Direction Environnement ViennAgglo, Service Développement durable Ville de Vienne								
	Budget à mobiliser	Partenaires / extérieurs : - Fonctionnement : de 35 000 € à 45 000 € Investissement :								
Quand?	Planning prévisionnel	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats ?	Gain Carbone potentiel	Non chiffrable mais cette action est un préalable à la réalisation des autres actions territoriales et internes								

Chapitre III.

Résultats attendus



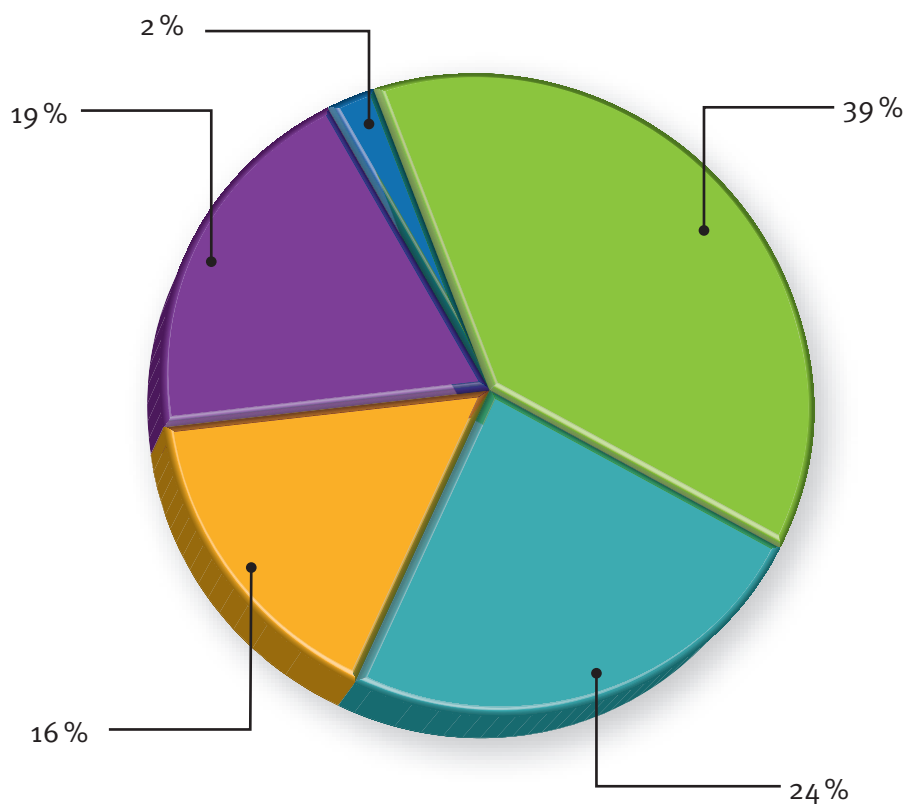


A. RÉDUCTIONS DES ÉMISSIONS DE GES ESTIMÉES PAR LA MISE EN ŒUVRE DU PCET

Parmi les 50 actions du PCET, 24 ont pu être chiffrées en termes de réduction attendue des émissions de gaz à effet de serre. Les autres actions du PCET ont un impact avéré mais elles ne permettent pas une quantification précise des émissions évitées.

Le total des réductions chiffrées à l'horizon 2020 est d'environ 49 650 t eq CO₂, ce qui correspond à 13% de réduction par rapport aux émissions territoriales (hors transit autoroutier). Le plan d'actions répond donc aux objectifs fixés, sous réserve d'une mise en œuvre complète d'ici 2020.

Les réductions estimées et chiffrables se répartissent ainsi :



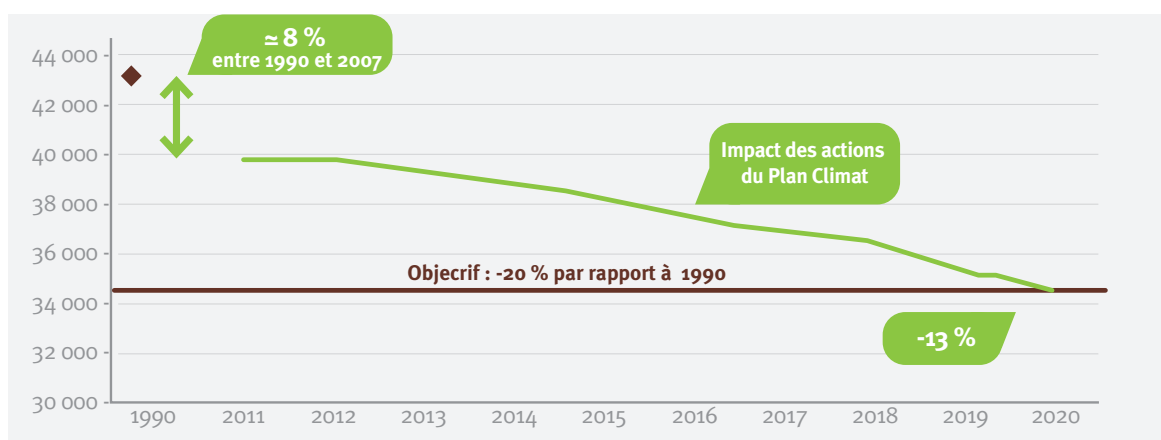
- Agriculture : - 19 125 t eq CO₂
- Économie : -12 000 t eq CO₂
- Logement : -7 771 t eq CO₂
- Déplacements : -9 600 t eq CO₂
- Interne : -1 156 t eq CO₂



B. CONCLUSION

Le programme d'actions est constitué d'actions quantifiables en terme de gain carbone espéré, d'actions non quantifiables mais dont l'impact est certain (actions de sensibilisation, de changements de comportements...) et d'actions d'adaptation qui n'ont pas d'impact sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

À l'heure actuelle, sur un périmètre constant (population constante, même nombre de communes...) les actions quantifiables permettent d'atteindre une réduction des émissions de GES de 13 % par rapport à 2009 pour le Pays Viennois soit 49 652 t eq CO₂. Ces actions permettent donc de couvrir les -12 % nécessaires à l'atteinte de l'objectif global de -20 % par rapport à 1990. (8 % de baisse déjà constatée entre 1990 et 2011)



▲ Graphique d'évolution attendue des émissions de GES à périmètre constant

Rappelons que l'objectif de -20% s'impose au niveau national mais n'est pas forcément déclinable à l'échelle locale. C'est pourquoi il est calculé, sur le Pays Viennois, hors fret de transit sur l'A7.

En tout état de cause, il est fortement probable que les actions de communication et de sensibilisation viendront apporter des réductions complémentaires, et agirons en particulier de manière importante sur le domaine « alimentation » qui fait aujourd'hui l'objet d'une incertitude quant à son évolution.



Remerciements

ViennAgglo remercie l'ensemble des partenaires qui ont participé à la construction du PCET :

- > Les communes de ViennAgglo
- > Les bailleurs dont Advivo
- > La chambre d'agriculture
- > La chambre des métiers et de l'artisanat
- > La chambre du commerce et de l'industrie
- > La DREAL
- > La DDT
- > L'ADEME
- > La Région Rhône Alpes
- > Le Conseil Général de l'Isère
- > Rhône Pluriel
- > Le syndicat mixte des Rives du Rhône
- > Le PNR Pilat
- > Les transporteurs
- > Les entreprises du territoire
- > Les agriculteurs
- > Les associations du territoire





NOTES

A series of horizontal dotted lines for taking notes, spanning the width of the page.



NOTES



A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.

